



THOISSEY - PLAN LOCAL D'URBANISME  
**VOLET PATRIMONIAL**



**SOMMAIRE**

Volet patrimonial, Plan Local d'Urbanisme, commune de Thoissey.....	3
Thoissey et son histoire, le périmètre de sauvegarde au titre des monuments historiques .....	5
Thoissey et son histoire, les vestiges des anciens remparts .....	6
Thoissey et son histoire, d'autres éléments patrimoniaux remarquables.....	7
Le projet de valorisation 2020-2026 .....	11
La méthodologie .....	12
Les rues du centre-ville	
La rue du Beaujolais.....	14
La rue des Jardins .....	21
La rue de l'Eglise .....	25
La rue de l'Hippodrome .....	37
La rue de la Cité .....	40
La rue des Remparts .....	42
La rue du Faubourg des Dombes.....	46
La place du Collège Royal .....	56
La rue de l'Hôtel de Ville.....	61
La Grande Rue .....	64
La rue de l'Hôpital.....	70
La rue Messire Girié.....	74
La rue Louis Marchand .....	77
La place du Duc du Maine .....	80
La place des Dombes .....	82
La rue Sainte-Madeleine.....	85
La rue Paul Blanc.....	86
L'avenue des Ecoles.....	94
Le chemin de halage .....	97
La rue de l'Arquebuse.....	100
L'avenue du Port .....	101
Le plan d'ensemble.....	103
La charte chromatique .....	104

**VOLET PATRIMONIAL – PLAN LOCAL D'URBANISME – COMMUNE DE THOISSEY**

Située dans la plaine de Saône, Thoissey fait partie de la communauté de communes Val de Saône Centre. Elle compte un peu plus de 1 700 habitants.

Seconde ville de l'ancienne Principauté de Dombes après Trévoux, Thoissey recèle de nombreuses richesses en matière de patrimoine architectural et paysager. Sa découverte depuis la Saône, en traversant le double alignement de platanes de l'entrée ouest, est tout à fait singulière. Le centre est quant à lui composé d'un tissu ancien préservé comportant des maisons de ville aux façades parfois remarquables. La chapelle et certaines des galeries du cloître de l'ancien couvent des Ursulines sont inscrits au titre des Monuments Historiques depuis le 20 mai 1980.

Lauréate du programme « Petites Villes de Demain » et consciente des enjeux de la préservation du patrimoine, la municipalité s'est interrogée sur les actions à conduire pour redynamiser durablement la mise en valeur de la commune et préserver ses richesses, notamment bâties.

Basé sur un constat de renouvellement mal maîtrisé du tissu urbain sur le bâti privé, de rénovation hasardeuse de quelques bâtiments, de disparition pure et simple d'éléments importants du patrimoine local, le volet patrimonial du Plan Local d'Urbanisme a été validé par décision du conseil municipal et instauré par arrêté du maire en date du 6 mars 2021.

Sur cette base, un relevé de terrain réalisé sur la base d'un travail photographique des bâtiments remarquables de la ville, a permis la réalisation d'un inventaire exhaustif, renseigné et illustré. Cet inventaire-tableau comporte outre des photographies des bâtiments repérés, les prescriptions s'y attachant, fruits d'une collaboration active entre la Ville de Thoissey, l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine et le CAUE de l'Ain.

Le présent document définit des prescriptions et recommandations de nature à assurer la protection des bâtiments remarquables de la Ville de Thoissey, identifiés pour leur valeur patrimoniale en application des articles L 151-19 et R 151-41-3° du Code de l'Urbanisme, au regard de leur qualité d'ordre culturel, historique et architectural.

Son objectif est d'assurer la préservation de leurs caractéristiques.

**Les biens figurant au présent document bénéficient de l'intérêt particulier de la Ville de Thoissey, de l'UDAP et du CAUE de l'Ain. Cités dans le présent document, ils sont en conséquence soumis à l'obligation, pour leur propriétaire, de se conformer strictement aux préconisations du présent volet patrimonial du PLU de la ville de Thoissey. A ce titre, toute transformation de leurs extérieurs fera obligatoirement l'objet d'une déclaration de travaux. Toute démolition fera, conformément à la réglementation, l'objet d'un permis de démolir.**

**Le présent règlement identifie et localise les immeubles bâtis, monuments, sites et secteurs à protéger particulièrement, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural, conformément à l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme.**



### Thoissey et son histoire : le périmètre aux abords des Monuments Historiques

Galerie Sud du petit cloître



Plusieurs éléments bâtis, résurgence du premier couvent des Ursulines, sont protégés au titre des Monuments Historiques.

Le périmètre de protection est délimité par les rues du Beaujolais, de l'Hôtel de Ville et Louis Marchand et concerne la chapelle du Couvent des Ursulines (1700), ainsi que parties des galeries des grand et petit cloîtres.

En 2021, la ville de Thoissey a sollicité l'inscription de la galerie Sud du petit cloître, ponctuant ainsi la création de son espace muséal et culturelle « Cellier des Ursulines ».

En 2021 toujours, la Ville de Thoissey a lancé le projet d'ouverture et de restauration d'une partie de la galerie Nord du grand cloître, via deux acquisitions foncières qui permettront la création d'un jardin public. Pour l'avenir, la Ville sollicitera l'inscription des galeries Sud.

Galerie Nord du grand cloître



Plan du périmètre de protection des abords - 1980



### Thoissey et son histoire : les vestiges des anciens remparts

En trois endroits de la commune subsistent les ruines des anciens remparts de la Ville, démantelés entre le XVIIe et le XXe siècle.

Il est important, compte-tenu de la destruction très récente d'un linéaire de ces remparts, rue Louis Marchand, de protéger ce patrimoine subsistant.



La ville de Thoissey à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Route de Mâcon à Lyon. Archives départementales de l'Ain



Le rempart de Thoissey, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle

**Thoissey et son histoire : d'autres éléments patrimoniaux remarquables**

**La Chapelle du Clos de l'Hôpital** fait l'objet d'un projet de restauration qui permettra de sauvegarder ce petit édifice néo-gothique dont les murs intérieurs sont ornés de peintures créées au XIXe siècle par l'Abbé Taconnet. Propriété du centre hospitalier Ain Val de Saône, la chapelle est confiée à la Ville de Thoissey depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 (contrat de bail emphytéotique). Des travaux de sauvegarde sont envisagés dès 2022.

**Les tableaux de Daniel Sarrabat**, conservés en l'église, sont partie intégrante d'un parcours « Sur la Route de Daniel Sarrabat », qui réunit plusieurs collectivités disposant d'œuvres de l'artiste

**Le second couvent des Ursulines**, et plus particulièrement sa chapelle, constituent un patrimoine exceptionnel qu'il conviendra de préserver. D'ores et déjà, la ville de Thoissey s'est rendue propriétaire de la partie supérieure de la nef de la chapelle, ornée de fresques de l'Abbé Taconnet, empêchant ainsi toute disparition du site qui pourrait être liée à des aménagements intérieurs.

**L'apothicairerie de l'Hôtel-Dieu** est, depuis 1735, implantée au cœur du centre hospitalier Ain Val de Saône. Elle a été restaurée en 1999 et est ouverte au public lors de visites commentées co-organisées par l'Office de Tourisme Val de Saône Centre et par l'association des Amis du Vieux Thoissey et ses Environs.



## Les éléments patrimoniaux remarquables du bâti urbain ancien

## Les portes

Le centre de Thoissey, correspondant aux maisons situées dans l'enceinte des remparts disparus de la Ville, a conservé de très belles portes anciennes, qu'il convient de protéger et de préserver. Leur dépose n'est pas autorisée, sauf à ce qu'il ne soit pas possible d'envisager de les réparer. **Quelques exemples.**



Les heurtoirs, sonnettes et poignées de portes



La ferronnerie ornementale



### Le projet de valorisation et de sauvegarde du patrimoine 2020-2026

Dès son installation en mai 2020, l'actuel conseil municipal de Thoissey, conscient des outrages subis par certains fleurons du patrimoine de la commune (cf. les vestiges des remparts rue Louis Marchand), a d'emblée exprimé sa volonté forte d'intervenir dans le champ de la sauvegarde et de la valorisation du bâti historique.

Plusieurs axes de travail ont été définis et les priorités portent :

- ◆ Sur la sauvegarde du bâti urbain ancien et le respect de ses caractéristiques.
- ◆ Sur la valorisation des vestiges des petit et grand cloîtres des Ursulines, en partie protégés au titre des Monuments Historiques. La colonnade Sud du petit cloître, située dans une propriété communale, non inscrite jusqu'en 2020, a fait l'objet d'une demande auprès des services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Ville s'est portée acquéreur, fin 2021, d'une parcelle de terrain privé contenant une partie de la colonnade Nord du grand cloître, saisissant l'opportunité de la sauvegarder et de la rendre accessible via la création d'un jardin public.
- ◆ Sur la sauvegarde de la chapelle du clos de l'Hôpital, édifice privé situé sur la propriété du centre hospitalier Ain Val de Saône, orné de peintures du XIXe siècle signées de l'Abbé Taconet, la ville a signé un bail emphytéotique avec l'hôpital pour, disposant des prérogatives du propriétaire, restaurer la chapelle en contrepartie de la possibilité de l'ouvrir au public. Cette réalisation est programmée pour l'année 2022.
- ◆ Sur la mise en valeur du bief des Echudes, canal creusé de main d'homme au XIVe siècle, dont il subsiste à Thoissey quelque quatre cent mètres linéaires en plein air, dont une partie bordée de lavoirs domestiques ou publics anciens. La mise en valeur de ce patrimoine est phasée sur cinq ans, avec un démarrage en 2022 via la réalisation d'un cheminement piétonnier en centre-ville, le long du bief. La ville s'est par ailleurs portée acquéreur d'une parcelle privée abritant, outre un pont de pierre taillé en anse de panier, une quarantaine de mètres du bief. Cet espace vert sera intégré au domaine public dans le cadre de la valorisation des Echudes.
- ◆ La création d'un espace culturel et muséal dans partie du premier couvent des Ursulines de la cité (XVIIe siècle), incluant la colonnade Sud du petit cloître du couvent, achevé en décembre 2020. Ce lieu accueille une exposition permanente composée d'éléments remarquables de l'histoire de la Ville, ainsi que des expositions temporaires.
- ◆ La mise en œuvre de deux promenades qu'un plan vient guider : « L'itinéraire patrimonial et touristique » réunissant 19 totems répartis sur le territoire communal, et « Les Maisons des Illustres » en comptant 16.



**Le projet de valorisation et de sauvegarde du patrimoine 2020-2026 : la méthodologie**

◆ Trois catégories spécifiques ont été définies dans le cadre du présent projet de valorisation et de sauvegarde du patrimoine bâti (cf. page 14).

◆ Le présent document est présenté rue par rue. Chaque rue bénéficie d'indications relatives aux prescriptions et aux proscriptions pour les bâtiments privés visibles depuis la voie publique. Certains bâtiments anciens non visibles depuis la voie publique peuvent être cités, pour l'importance de leur conservation ou de leur restauration.

**Tous travaux conduits en visu du domaine public relèvent de prescriptions de la Ville de Thoissey.**

**Les éléments intérieurs remarquables font l'objet de recommandations.**

◆ L'avis du CAUE de l'Ain est obligatoire pour tous travaux donnant sur la voie publique, dans les périmètres 1 et 2

**Périmètre 1 (zone PLU UA):** Rue du Faubourg des Dombes dans son intégralité - Place des Dombes - Grande rue dans son intégralité - Rue du Beaujolais dans son intégralité - Rue de l'Eglise dans son intégralité - Avenue des Ecoles dans son intégralité - Rue de l'Hôtel de Ville dans son intégralité - Place du Collège Royal dans son intégralité – Rue des Jardins dans son intégralité – Rue des Remparts dans son intégralité – Rue de la Cité dans son intégralité – Rues Rabutin et Artisans dans leur intégralité – Rue Paul Blanc dans son intégralité – Rue de l'Hôpital – rue Messire Girié – Rue Paul Blanc dans son intégralité.

**Périmètre 2 (partie de la zone PLU UB) :** toutes les autres places et rues du centre-bourg à l'exception des rues relatives au lotissement dit « Melot ».

◆ Une charte chromatique a été mise en œuvre, pour les enduits de murs et les huisseries, et doit impérativement être respectée.

**Les enduits décroûtés (pierres apparentes) ne sont pas autorisés, sauf exception. Les enduits lissés sont la règle.**


### Les ensembles remarquables

Plusieurs bâtiments, ou ensemble de bâtiments, sont identifiés dans le présent document, selon trois catégories :

#### ◆Catégorie 1 : les bâtiments exceptionnels

Il s'agit du premier couvent des Ursulines, incluant les galeries des petit et grand cloîtres, la chapelle, le clos...

Dans le périmètre de protection des abords des Monuments Historiques, on placera en catégorie 1 les bâtiments suivants : B 12 – B 15 - B 16 – B 22 rue du Beaujolais.

Puis : E1 – E 9 à E 15 et E 17, E 12 et E 24 rue de l'Eglise – C 10 rue de la Cité – FD 12, 17, 20 à 26, 78 et 80 rue du Faubourg des Dombes – CR 11, 7 à 9 place du Collège Royal – GR 31 grande rue – HÔ 9 rue de l'Hôpital et MG 6 rue Messire Girié. Sur les tableaux des pages suivantes, ils sont colorés et sur les croquis, ils sont en partie indiqués par le rectangle coloré 

#### ◆Catégorie 2 : les ensembles urbains ou maisons dignes d'intérêts

L'ensemble urbain composé de petites maisons d'habitation rue Rabutin et rue Paul Blanc.

En catégorie 2 figure l'ensemble du maillage urbain du centre ancien de la commune, constitué par le périmètre compris entre les rues Louis Marchand, de l'Hippodrome, Avenue des Ecoles, rue Bel Air, rue Paul Blanc, Grande Rue, Place du Collège Royal, rue de l'Hôtel de Ville.

Les maisons portant enseignes ou anciennes vitrines de commerce.

#### ◆Catégorie 3 : le patrimoine ordinaire

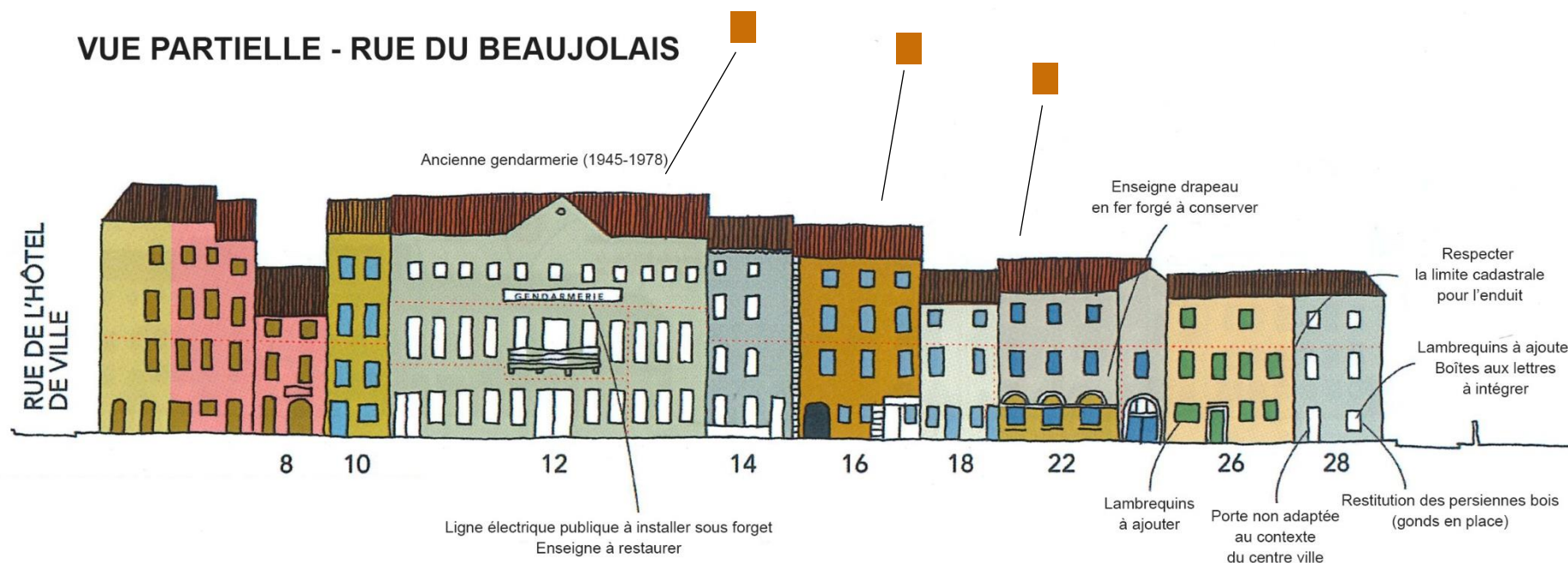
L'ensemble du bâti non répertorié de la commune, mais sur lequel peuvent avoir été relevés, au titre du présent document, des éléments intéressants.

**Rue du Beaujolais – Identification : B – La partie paire de la rue appartient au périmètre d'abord de Monument Historique.**

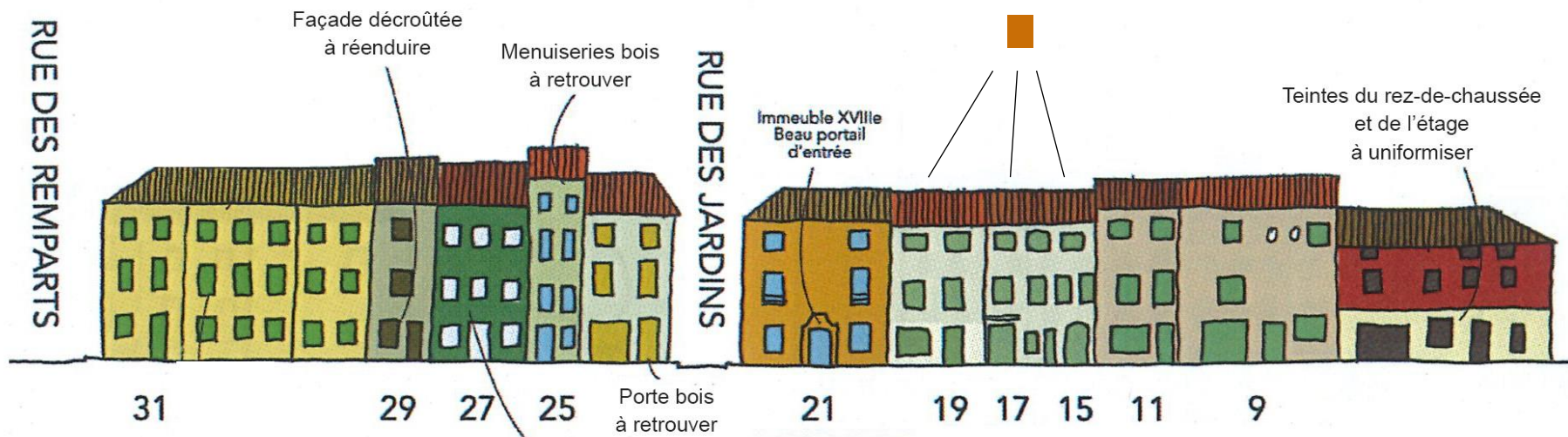
**Préconisations et informations spécifiques à la rue du Beaujolais**

Sont proscrits en façades donnant sur la voie publique : les volets roulants, les moteurs d'installations de climatisation, les huisseries de couleur blanche, les portes PVC pleines, les petits jours des portes en éventail ou demi-lune, les portes de garage en PVC, les portes de garage blanches, les fenêtres sans petits bois, les brise-vue de type PVC, géotextile ou bois...

Sont prescrits pour les ravalements de façades donnant sur la voie publique : l'avis du CAUE de l'Ain, le respect de la charte chromatique de la Ville de Thoissey, la conservation des heurtoirs anciens de portes, des bouteroues, des grattoirs à chaussures, des garde-corps, des ancrs des tirants de façades, des portes anciennes, des résurgences des anciens puits, des enseignes anciennes, le passage en sous-forgets des câbles en façade, les volets à deux vantaux, l'intégration des coffres de volets roulants existants.



## VUE PARTIELLE - RUE DU BEAUJOLAIS



Veiller à la verticalité des percements.  
Enduits à lisser en évitant  
le soubassement blanc.



Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	<p>B 22 AB 212</p> <p>Abords Monuments Historiques</p>	<p><b>Ancien hôtel des Remparts</b> Trois arcs de plein cintre à clé au-dessus des fenêtres du rez-de-chaussée à conserver. Portail en retrait voûté à conserver. Forgets à chevrons débordants. Clés des linteaux courbes des fenêtres du premier étage à conserver. Enseigne à conserver. Portail en bois à imposte ajourée et heurtoir de porte à conserver.</p> <p><b>Éléments intérieurs intéressants</b> La grande salle du rez-de-chaussée avec plafond à la française est une ancienne salle des gardes. Voûte d'arête intérieure de l'escalier à conserver.</p>
	<p>B 16 AB 642</p> <p>Monument historique : Galerie du grand cloître des Ursulines</p>	<p><b>Maison Penet</b> Arcades en anse de panier supportées par une colonne en pierre dorée semblables à celles du petit cloître des Ursulines à conserver.</p> <p><i>Bâtiment ravalé en 2021, labellisé Fondation du Patrimoine.</i></p> <p><b>Éléments intérieurs intéressants</b> Balcon de pierre au premier étage, et balcon de bois et fer forgé au second étage, à conserver. <b>Huit colonnes de pierre dorée du Beaujolais ayant composé le grand cloître des Ursulines inscrites aux Monuments Historiques à conserver.</b> Pierre au sol semblant correspondre à l'ancien canal des égouts de la Ville de Thoissey à conserver.</p>




Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	<p>B 14 AB 68</p> <p>Abords Monuments Historiques</p>	<p>Vestige d'une fresque au-dessus de la porte d'entrée à conserver. Puits à conserver. Enduit ciment à retirer. Enduit à la chaux prescrit, encadrement peint ou restitué selon l'état de la pierre. Porte en bois cloutée à conserver.</p> <p><b>Eléments intérieurs</b> Portes anciennes cloutées à conserver. Escalier à vis de la tour intérieure à conserver. Couloir intérieur voûté en berceau à conserver.</p>
	<p>B 12 AB 67</p> <p>Monument historique Chapelle des Ursulines</p> <p>Itinéraire touristique</p>	<p><b>Ancienne gendarmerie de Thoissey</b> Enseigne peinte à conserver ou à restaurer. Balcon et garde-corps en fer forgé à conserver. Porte de bois à double battant à conserver. Œil de bœuf du pignon triangulaire et corniche de pierre formant rive de toiture à conserver. Seuil en pierre de taille à conserver. Présence des vestiges de la chapelle de la Sainte-Croix en sus des éléments inscrits ISMH. Présence de la sacristie de la chapelle des Ursulines, avec peintures murales. Encadrements de pierre présumés à mettre en valeur lors d'un prochain ravalement.</p> <p><b>Eléments intérieurs</b> Fresques de la sacristie et tout élément de la chapelle des Ursulines à conserver.</p>
	<p>B 10 AB 66</p>	<p>Portail à linteau de bois sur pierre blanche et fenêtre de même architecture équipée de persiennes métalliques. Le portail est à conserver. Deux repères de crue « La Saône est venue ici en 1840 » et « 1955 » à droite de la porte, sur le jambage, à conserver. Linteaux et jambages de pierre dorée à conserver pour les portes et fenêtres. Façade décroûtée à réenduire.</p>




Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	B 8 AB 65	<p>Fenêtres et portes à linteaux courbes en pierre dorée à conserver.            Inscription « CB 1773 » sur le linteau de la porte et inscription 1773 sur le portail en plein cintre à conserver.            Travail d'intégration de l'enseigne commerciale : préférer les lettres peintes ou découpées.</p> <p>CB = Charles Balmont (Jean Charles dit Balmont) propriétaire en 1777</p>
	B 2 – 4 – 6 AB 64	<p><b>Bar de l'Hôtel de Ville</b>            Linteau cintré et ancien portail en anse de panier avec clé de voûte ovale en relief, à conserver.            Existence possible d'arcs de décharge en pierre ou brique sous l'enduit de la façade à mettre en valeur.</p>
	B 7 AB 68  Maison des Illustres	<p><b>Maison Murillon</b>            Porte d'entrée avec anse de panier avec clé vraisemblablement en pierre dorée formant imposte à conserver.            Garde-corps en fer forgé et œil-de-bœuf en façade à conserver.            Linteau de fenêtre bois à conserver.            Le volet roulant à droite de la porte d'entrée en anse de panier sera à remplacer par des persiennes.            Façade altérée par un enduit non traditionnel. Baie du rez-de-chaussée à mettre en valeur (restitution d'un rez-de-chaussée commercial ou création de menuiseries de type atelier).            Intégration de l'enseigne commerciale du « Loup Bar » à revoir.</p> <p><b>Eléments intérieurs</b>            Escalier intérieur voûté d'arêtes à conserver.</p>





Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	<p>B 15 – 17 - 19 AB 116 et 117</p>	<p><b>Maison Guichenon</b> Division en trois lots d'une ancienne unité foncière. Enduit à deux rendus de finition : fond de façade tyrolien et décors lissés. Effet de lumière intéressant. Porte d'entrée à jambage de pierre moulurée avec clé portant date du 27 dt juillet 1696 à conserver. Imposte de fer forgé à conserver. Linteaux courbes des fenêtres du premier étage à conserver. Garde-corps en fer forgé des fenêtres du premier étage à conserver. Jambages de pierre des ouvertures à valoriser. Portail voûté en anse de panier à conserver. Décors de panneautage en trompe l'œil entre l'étage courant et le comble à conserver.</p>
	<p>B 21 AB 115</p>	<p><b>Maison Perron</b> Garde-corps de fenêtres en fer forgé à conserver Encadrement de porte en calcaire badigeonné au lait de chaux à conserver. Seuil de porte en calcaire à conserver.</p>
	<p>B 25 AB 88</p>	<p><b>Maison Barrat</b> Jambages et encadrements de portes et fenêtres à conserver. Fenêtre à échoppe à conserver. Belle peinture en fer forgé sur le volet du rez-de-chaussée à conserver. Grattoir en fer forgé à gauche de la porte à conserver. Forgets à chevrons débordants à conserver. Porte d'entrée ancienne à restituer. Surépaisseur de l'enduit à aplanir lors du prochain ravalement.</p>

Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	B 29 AB 86	<b>Maison Préfort</b> Encadrement de porte avec corniche moulurée à conserver. Entablement à doucine de baie à échoppe à conserver. Façade décroûtée à réenduire, finition lissé fin.

## Rue des Jardins – Identification : J

**Préconisations et informations spécifiques à la rue des Jardins**

Sont proscrits en façades donnant sur la voie publique : les volets roulants, les moteurs d'installations de climatisation, les huisseries de couleur blanche, les portes PVC pleines, les petits jours des portes en éventail ou demi-lune, les portes de garage en PVC, les portes de garage blanches, les fenêtres sans petits bois, les brise-vue de type PVC, géotextile ou bois...

Sont prescrits pour les ravalements de façades donnant sur la voie publique : l'avis du CAUE de l'Ain, le respect de la charte chromatique de la Ville de Thoissey, la conservation des heurtoirs anciens de portes, des bouteroques, des grattoirs à chaussures, des garde-corps, des ancrs des tirants de façades, des portes anciennes, des résurgences des anciens puits, des enseignes anciennes, le passage en sous-forgets des câbles en façade, les volets à deux vantaux, l'intégration des coffres de volets roulants existants.





Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	J 3 AB 89	<p>Bel appareillage de pierre en façade à conserver.</p> <p>Porte à panneaux du bas losangé, poignée et heurtoir en fer forgé, à conserver.</p> <p>Arcs de décharge en anse de panier aux fenêtres du 1<sup>er</sup> étage à conserver.</p> <p>Une fenêtre murée à droite de la porte d'entrée à recréer.</p> <p>Façade décroûtée à réenduire, finition lissée.</p>
	J 5 AB 90	<p>Belle porte de bois avec panneaux de fer forgé à conserver.</p> <p>Arcs de décharge en anse de panier aux fenêtres du rez-de-chaussée et du premier étage à conserver.</p> <p>Façade décroûtée à réenduire, finition lissée.</p>


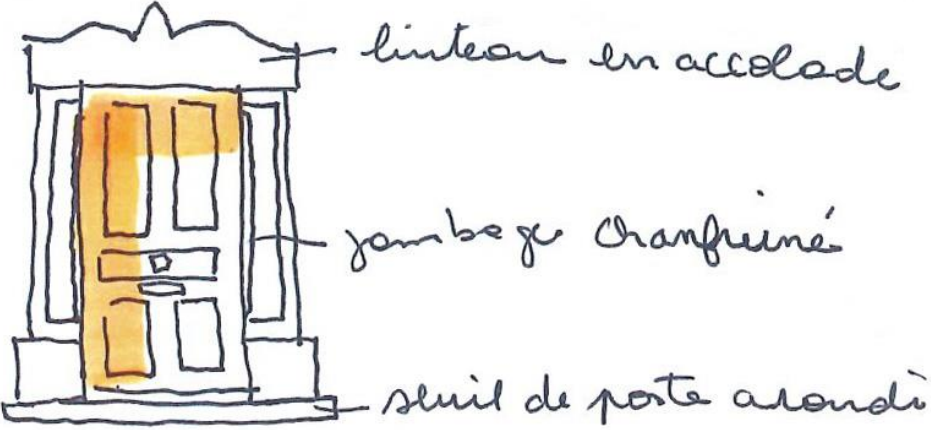

Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	<p>J 7 AB 90</p>	<p>Belle bâtisse présentant des jambages et linteaux moulurés aux portes et fenêtres, à conserver.          Porte de bois à panneau vitré protégé par fer forgé, à conserver.          Entablements de pierre des fenêtres à conserver          Œil de bœuf à conserver.          Façade présentant trois niveaux : soubassement, bandeau en rez-de-chaussée avec effets linéaires horizontaux dans l'enduit, et enduit lissé aux second et troisième niveaux.          Décors sculptés au ciment prompt sur la façade en pisé. Beaux ornements, l'ensemble à conserver.</p> 
	<p>J 9 AB 90</p>	<p>Petit bâtiment accolé à J 7.          Façade présentant les mêmes caractéristiques que J 7.          Jambages de pierre de part et d'autre du portail, à conserver.</p>






Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	<p>B 11 AB 90</p>	<p>Ancien hangar des établissements Vial et Lavenir. Enseigne peinte à conserver ou restaurer.</p>
	<p>J 4 AB 115</p>	<p>Bâtiment moderne. Brise-vue de bois à supprimer. Porte de garage à remplacer.</p>
	<p>J 6 et 6 bis AB 567</p>	<p>Bâtisse à deux portails à linteaux de bois dont l'un (J 6 bis) encadré de deux jambages de pierres avec chapiteaux en pierre sculptée à conserver.</p>

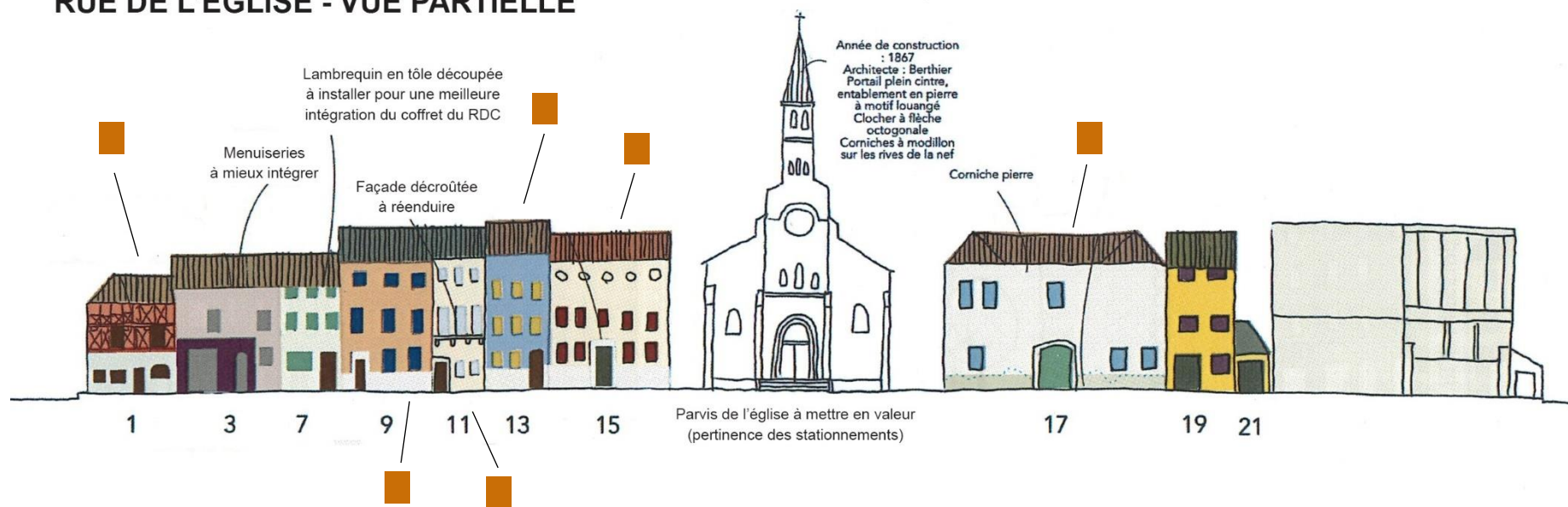
Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	J 8	Jambage à chapiteaux, dont il convient de restituer les effets par un lait de chaux de la teinte des chapiteaux.
	J 12 AB 648	Entrée sur la cour de l'ancien presbytère. Mur présentant un bel appareillage de briques, et plusieurs remplois, dont deux colonnettes sculptées en pierre blanche délimitant une sorte de niche. L'ensemble du mur est à conserver.

## Rue de l'Eglise – Identification : E

**Préconisations et informations spécifiques à la rue de l'Eglise**

Sont proscrits en façades donnant sur la voie publique : les volets roulants, les moteurs d'installations de climatisation, les huisseries de couleur blanche, les portes PVC pleines, les petits jours des portes en éventail ou demi-lune, les portes de garage en PVC, les portes de garage blanches, les fenêtres sans petits bois, les brise-vue de type PVC, géotextile ou bois...

Sont prescrits pour les ravalements de façades donnant sur la voie publique : l'avis du CAUE de l'Ain, le respect de la charte chromatique de la Ville de Thoissey, la conservation des heurtoirs anciens de portes, des bouteroques, des grattoirs à chaussures, des garde-corps, des ancrs des tirants de façades, des portes anciennes, des résurgences des anciens puits, des enseignes anciennes, le passage en sous-forgets des câbles en façade, les volets à deux vantaux, l'intégration des coffres de volets roulants existants.

**RUE DE L'EGLISE - VUE PARTIELLE**

## RUE DE L'ÉGLISE - VUE PARTIELLE






Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	<p>E 1 AB 121</p> <p>Maison des Illustres</p>	<p><b>Maison du Bon Coin</b> Maison à pans de bois avec deux étages en encorbellement. Au rez-de-chaussée, deux ouvertures voûtées en anse de panier et, à gauche, une autre coiffée d'un arc en accolade. Différence de traitement de la façade entre le niveau inférieur et les deux niveaux supérieurs. Deux lucarnes sur le toit ont disparu.</p> <p><b>Éléments intérieurs intéressants</b> Dans le café, une belle voûte en anse de panier chanfreinée, de belles boiseries et un accès à la cave.</p>
	<p>E 3 – E 5 AB 120</p>	<p>Une seule maison autrefois, avec E7. Bandeau de pierre à la base des fenêtres du premier étage. Ouvertures rectangulaires au grenier. Bel encadrement de porte au numéro 5 avec porte en bois à petits carreaux. Forget à chevrons débordants sculptés. Fort débord de toiture.</p>
	<p>E 7 AB 119</p>	<p>Une seule maison autrefois, avec E3 et E5. Porte de couleur. Fenêtres à petits carreaux à l'étage. Ouvertures rectangulaires au grenier. Baie du rez-de-chaussée à mettre en valeur (restitution du rez-de-chaussée commercial ou création de menuiseries de type atelier pour redonner une verticalité).</p>



Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	E 9 AB 114	<p><b>Hôtel Billioud</b>            Une seule maison autrefois, avec E11 et E13.            Encadrement de porte à linteau droit et double corniche moulurée. Porte ajourée en bois.            Bandeau de pierre à la base de chacun des trois niveaux d'ouvertures.            Différence de traitement de la façade entre sa partie inférieure (pierres) et la partie supérieure (enduit de couleur).            Ouvertures rectangulaires au grenier.            Un gratte-pied métallique à droite de la porte. Un soupirail.</p> <p><b>Éléments intérieurs intéressants</b>            Peintures murales (XVIIe siècle), vaste cuisine et imposante cheminée.</p>
	E 11 AB 113	<p><b>Hôtel Billioud</b>            Une seule maison autrefois, avec E9 et E13.            Encadrement de porte à linteau droit et double corniche moulurée. Porte en bois à deux battants précédée de deux marches en pierre et d'une grille métallique de fabrication contemporaine. Façade en pierres apparentes. A noter quelques briques. Au premier niveau, trois hautes baies ouvrant sur un remarquable balcon de pierre (une figure à chaque extrémité) avec garde-corps de fer forgé de style baroque portant en son centre les initiales E et B. Arcs de décharge en pierres. Au second étage, garde-corps de style baroque reposant sur un étroit seuil de pierre moulurée. Volets extérieurs en bois au premier étage et volets intérieurs aux étages supérieurs. Belles pentures en fer forgé sur les volets du rez-de-chaussée. Gratte-pied à gauche de la porte et soupirail.</p> <p><b>Élément intérieur intéressant</b> : salon Louis XVI</p>




Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	E 13 AB 780	<p><b>Hôtel Billioud</b>            Une seule maison autrefois, avec E9 et E11.            Bel encadrement de porte en pierre et porte en bois ajourée.            Volets en bois, pleins au premier étage et persiennes aux deux étages supérieurs.            Différence de traitement de la façade entre sa partie inférieure (pierres) et la partie supérieure (enduit de couleur).            Deux soupiraux.            Porte en bois ciré avec panneaux de soubassement diamantés.</p>
 	E 15 AB 647	<p><b>Hôtel Labbé de la Génardière – ancien presbytère</b>            Façade en pierres du XVIIe siècle. Arcs de décharge en briques.            Bandeaux de pierre à la base des fenêtres.            Cinq ouvertures en forme d'occulus à la hauteur des greniers.            Porte à deux battants en bois ouvragés, dotée d'un trumeau, avec bel encadrement de pierre, entablement de style classique et imposte en fer forgé à barreaux rayonnants, spirales et fleurs dessinant au centre les initiales P et M (Penet de Monterno ?) coiffées d'une couronne comtale.            Intéressante poignée de chaîne de carillon et superbe heurtoir.            Fenêtre à barreaux métalliques donnant sur le parvis de l'église.  <b>Éléments intérieurs intéressants</b>            Ancienne cuisine, pavillon et écuries.  <b>Peinture murale : l'ancienne église Sainte Marie Madeleine</b></p>




Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	E 17 AB 433	<p><b>Hôtel de Chasse</b>            Porte cochère avec encadrement de pierre en arc surbaissé.            Garde-corps en métal et bois aux quatre fenêtres supérieures.            Intéressante poignée de chaîne de carillon et bel anneau d'attache.</p> <p><b>Eléments intérieurs intéressants</b>            Cour intérieure et pignon triangulaire percé d'un oculus.</p>
	E 25 AB 16	<p><b>Ancienne gendarmerie de la rue de l'église, puis ancien collège</b>            Belle symétrie.            Linteau de décharge en bois.</p>
	E 2 AB 189	<p>Porte en bois.            Ouvertures rectangulaires au grenier.</p>


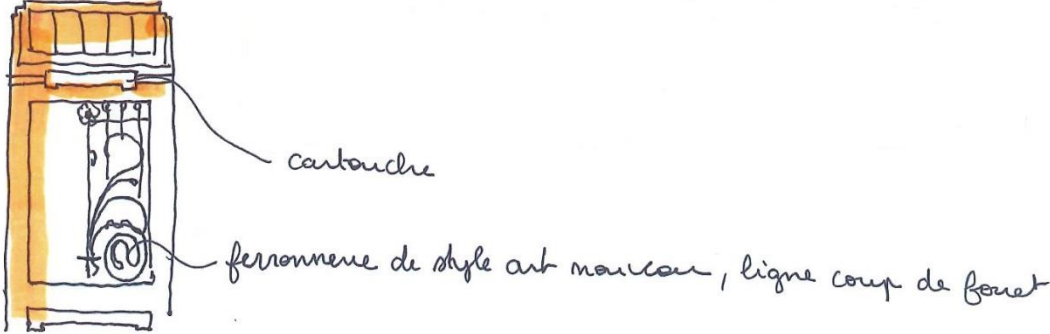

Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	E 4-6-8-10 AB 889 et 890	<p><b>Ancienne poste (entre 1906 et 1910)</b>            Portes, grilles, garde-corps... à conserver. Ferronnerie de style art nouveau, ligne coup de fouet.            Façade dont il faut préserver l'unité et les caractéristiques.</p> 
	E 12 AB 191	<p>Très belle porte moulurée à double battant. Heurtoir remarquable. Encadrement en pierre.            Deux marches en pierre. Imposte aux petits carreaux.            Différence de traitement de la façade entre sa partie inférieure (sous les fenêtres) et la partie supérieure (enduit de couleur).            Soupirail.</p>





Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	E 14 AB 604	Façade décroûtée à réenduire, finition lissée. Linteau en bois imposant, au-dessus de la porte et de la fenêtre inférieure.
	E 16 AB 193	Façade décroûtée à réenduire, finition lissée. Menuiseries de la baie du rez-de-chaussée à retravailler dans des proportions verticales. Porte de couleur, en bois et ajourée. Boîte à lettres et soupirail intéressants.
	E 18 – E 20 AB 194	Portes en bois. Celle du n°20 est particulièrement belle. Garde-corps aux fenêtres des deux étages supérieurs. <div style="text-align: right; margin-top: 20px;">  </div>




Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	E 24 AB 817	Façade décroûtée à réenduire, finition lissée. Encadrement et imposte de porte intéressants. Pentures en fer forgé.
	E 26 AB 676	Façade décroûtée à réenduire, finition lissée. Porte de couleur, en bois et ajourée. Boîte à lettres et soupirail intéressants.
	E 28 AB 198	Façade réenduite en 2022 avec soubassement et chaînage d'angle.


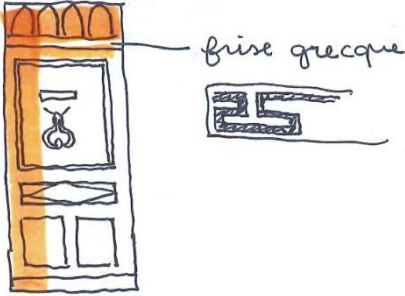


Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	E 30 AB 199	<p>Belle porte en bois, avec imposte à arcades ogivales et frise grecque, dotée de beaux éléments : heurtoir, bouton, ferrures.</p> 
	E 32 AB 200	<p>Autrefois deux maisons.            Façades décroûtées à réenduire, finition lissée.            Fenêtres cintrées au rez-de-chaussée et à l'étage.</p> <p><b>Éléments intérieurs intéressants</b>            Plafonds à la française.</p>
	E 34 AB 201	<p>Façade décroûtée à réenduire, finition lissée.            Fenêtres cintrées.            Anciens accès aux caves encore apparents.            Belle boîte aux lettres.            Ouvertures rectangulaires au grenier.</p> <p><b>Éléments intérieurs intéressants</b>            Plafonds à la française.</p>







Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	E 36-38-40-42-44 AB 202 à 44	Ouverture rectangulaire au grenier. Intéressantes butées de volets. Linteaux de fenêtres en pierre (droits ou incurvés). Porte PVC blanche à remplacer. <b>Peinture murale sur façade Nord du n° 44 : le passage de l'ancien collègue de Thoissey</b>
	E 46 AB 207  Maisons des Illustres	Façade dont il faut préserver l'unité. Ouvertures des bureaux des usines Thyaux. Porte d'entrée à modifier suivant les dispositions traditionnelles.
	E 50 AB 409  Maisons des Illustres	<b>Maison natale de Jean-Baptiste Marchand</b> Portail à double battant en bois. Au premier niveau, grande baie à linteau courbe, munie d'un beau garde-corps en fer forgé portant l'initiale M (Marchand), de type XVIIe siècle, avec un encadrement de couleur. En-dessous, plaque de marbre gravée en l'honneur de J. -B. Marchand.  <b>Éléments intérieurs intéressants</b> Belle galerie sur cour

Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	E 52 AB 228	<p><b>Ancienne usine Thyaux</b> Trois niveaux aux ouvertures très différentes. Encadrement de porte ancien en pierre dorée à linteau droit et corniche. L'imposte a été bouchée. Porte ajourée, en bois et dotée d'une partie fixe. Marches de pierre. Ouvertures rectangulaires au grenier. Portail et porte piétonne métalliques au n°50 de style Art Déco.</p>
	E 54 AB 32	<p>Façade décroûtée à réenduire, finition lissée. Arcs de décharge en pierres. Linteau en bois pour la porte cochère. Porte ajourée en bois, de couleur, avec bel encadrement de pierre et anneau d'attache. Ouvertures rectangulaires au grenier.</p>
	E 56 AB 56	<p>Balcon avec beau garde-corps en fer forgé. Porte en bois précédée de deux marches en pierre avec un soupirail. Accès à la cave protégé par deux volets en bois. Ouvertures rectangulaires au grenier.</p>

## Rue de l'Hippodrome – Identification : H

**Préconisations et informations spécifiques à la rue de l'Hippodrome**

Sont proscrits en façades donnant sur la voie publique : les volets roulants, les moteurs d'installations de climatisation, les huisseries de couleur blanche, les portes PVC pleines, les petits jours des portes en éventail ou demi-lune, les portes de garage en PVC, les portes de garage blanches, les fenêtres sans petits bois, les brise-vue de type PVC, géotextile ou bois...

Sont prescrits pour les ravalements de façades donnant sur la voie publique : l'avis du CAUE de l'Ain, le respect de la charte chromatique de la Ville de Thoissey, la conservation des heurtoirs anciens de portes, des bouteroques, des grattoirs à chaussures, des garde-corps, des ancrs des tirants de façades, des portes anciennes, des résurgences des anciens puits, des enseignes anciennes, le passage en sous-forgets des câbles en façade, les volets à deux vantaux, l'intégration des coffres de volets roulants existants.


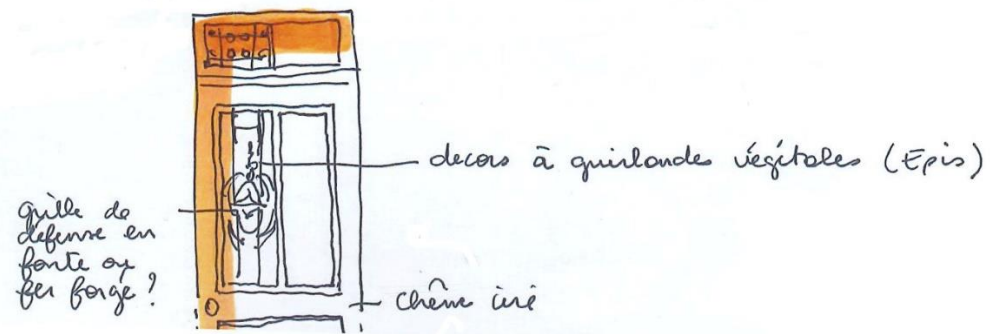
Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	H 3 AB 34	<p>Belle maison bourgeoise.            Porte cochère en bois à deux vantaux équipé d'une porte piétonne et surmonté d'un linteau en bois. Chevronnage de la composition.            Porte ajourée de chêne ciré, précédée de deux marches en pierre, une blanche et l'autre rose.            Grille de défense en fer forgé ou fonte, décor à guirlande végétale.            Carreaux de faïence contemporains (2020) au-dessus des fenêtres du premier étage.            Enduit à lisser lors d'un prochain ravalement.</p> <div style="text-align: center;">  </div>




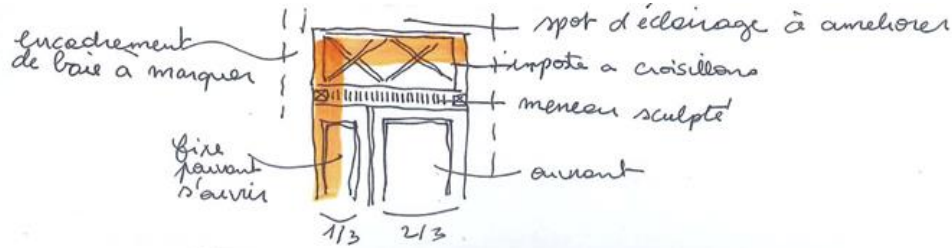

Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	H 5 et H 7 AB 32	<p>Maison basse avec soubassement en pierres. Ancien corps de ferme. Intéressante diversité des ouvertures. Petits jours et fenêtres jumelées. Porte cochère en bois à deux battants redécoupée d'une porte piétonne avec un bel encadrement en pierre de taille, deux bouteroes et un anneau d'attache. Seuil de porte en pierre calcaire.</p>
	H 11 AB 559	<p>Peut-être deux maisons autrefois. Les encadrements de pierre de la fenêtre de gauche ont été ceux d'une porte. Façade en pierres au premier niveau puis sans doute pisé recouvert d'un enduit. Garde-corps métallique à la fenêtre de gauche. Porte en bois peint. Intéressante diversité des ouvertures. Souche de cheminée à mieux intégrer (hauteur, enduit, ou chapeau)</p>
	H 13 AB 560	<p>Belle maison. Portail en bois à deux battants surmonté d'un linteau en bois. Porte piétonne avec beaux bouton et heurtoir, précédée d'une marche en pierre et surmontée d'une imposte vitrée dessinant un losange. Bouteroe d'angle au nord et grattoir à droite de la porte. Barreau original sur l'ouverture nord. Seuil de porte à restaurer</p> 

Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	H non numéroté AB 586	<p>Enceinte du clos des Ursulines : partie supérieure en pisé et partie inférieure en pierre ou appareill divers (briques, tuiles, galets...).</p> <p>Portail en bois à deux battants équipé d'une porte piétonne avec un linteau en bois et pierre et un bel encadrement en pierre.</p> <p>Restauration du linteau de bois à prévoir rapidement (affaissement).</p>

## Rue de la Cité – Identification : C

**Préconisations et informations spécifiques à la rue de la Cité**

Sont proscrits en façades donnant sur la voie publique : les volets roulants, les moteurs d'installations de climatisation, les huisseries de couleur blanche, les portes PVC pleines, les petits jours des portes en éventail ou demi-lune, les portes de garage en PVC, les portes de garage blanches, les fenêtres sans petits bois, les brise-vue de type PVC, géotextile ou bois...

Sont prescrits pour les ravalements de façades donnant sur la voie publique : l'avis du CAUE de l'Ain, le respect de la charte chromatique de la Ville de Thoissey, la conservation des heurtoirs anciens de portes, des bouteroques, des grattoirs à chaussures, des garde-corps, des ancrs des tirants de façades, des portes anciennes, des résurgences des anciens puits, des enseignes anciennes, le passage en sous-forgets des câbles en façade, les volets à deux vantaux, l'intégration des coffres de volets roulants existants.



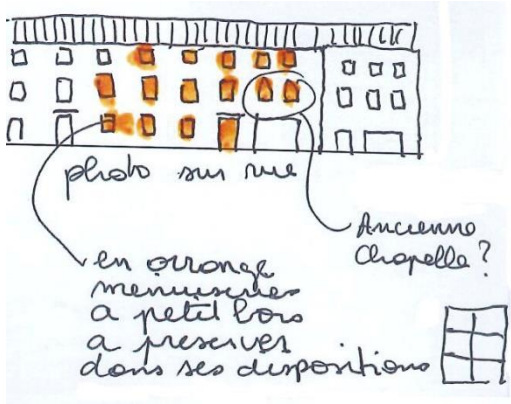




Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	C 2 AB 17	Ancien collège de Thoissey Bâtiment typique des années 70. Semi-collectif. Entrées soulignées par des casquettes en béton armé. Cour intérieure libre de stationnement et de construction à conserver.
	C 8 AB 475	Second couvent des Ursulines, partie intérieure. Façade en pierre et arcs de décharge aux ouvertures à conserver Beaux éléments patrimoniaux dont pompe à eau à conserver. Petit clocher carré à toiture en bâtière à conserver (autrefois, toiture à quatre pans). Quelques menuiseries à petits bois à préserver dans leurs dispositions à trois pans de carreaux, persiennes à restituer et façade à réenduire. Belles ouvertures clavées sur rue, de l'ancienne chapelle des Ursulines. <div data-bbox="1518 975 2027 1380" style="float: right; margin-top: 20px;">  </div>

Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	<p>C 8 bis AB 687</p>	<p>Belle bâtisse à la façade en pierre de taille, jambages de pierre dorée aux porte et fenêtres à conserver.</p> <p>Garde-corps en fer forgé à conserver sur les fenêtres du 1<sup>er</sup> étage.</p> <p>Poutre traversante avec ancre de tirant de façade en croix à conserver.</p> <p>Arcs de décharge à conserver.</p> <p>Résurgence d'une ouverture surplombant l'actuelle porte de garage.</p> <p>En partie arrière, intéressante double façade en pierre et briques avec éléments anciens, à conserver en l'état.</p>
	<p>C 10 AB 790</p>	<p>Entrée de la <b>chapelle du second couvent des Ursulines</b></p> <p>Deux fenêtres de plein cintre.</p> <p><b>Éléments intérieurs intéressants</b></p> <p>Peintures murales de l'abbé Taconnet, XIXe siècle.</p> <p>Attention à l'altération des ouvertures par des changements inopportuns.</p>
	<p>C 12 AB 791</p>	<p><b>Second couvent des Ursulines</b></p> <p>Grande façade de pierre comportant trois portes de bois avec encadrements moulurés et corniche.</p> <p>Symétrie des ouvertures.</p> <p>Belles portes à conserver.</p> <p>Arcs de décharge.</p> <p>Côté Nord, péristyle fermé et vitré.</p> <p>Le tout à conserver.</p> <div data-bbox="1377 1037 1971 1324">  </div>

**Rue des Remparts – Identification : R****Préconisations et informations spécifiques à la rue des Remparts**

Sont proscrits en façades donnant sur la voie publique : les volets roulants, les moteurs d'installations de climatisation, les huisseries de couleur blanche, les portes PVC pleines, les petits jours des portes en éventail ou demi-lune, les portes de garage en PVC, les portes de garage blanches, les fenêtres sans petits bois, les brise-vue de type PVC, géotextile ou bois...

Sont prescrits pour les ravalements de façades donnant sur la voie publique : l'avis du CAUE de l'Ain, le respect de la charte chromatique de la Ville de Thoissey, la conservation des heurtoirs anciens de portes, des bouleroues, des grattoirs à chaussures, des garde-corps, des ancrs des tirants de façades, des portes anciennes, des résurgences des anciens puits, des enseignes anciennes, le passage en sous-forgets des câbles en façade, les volets à deux vantaux, l'intégration des coffres de volets roulants existants.

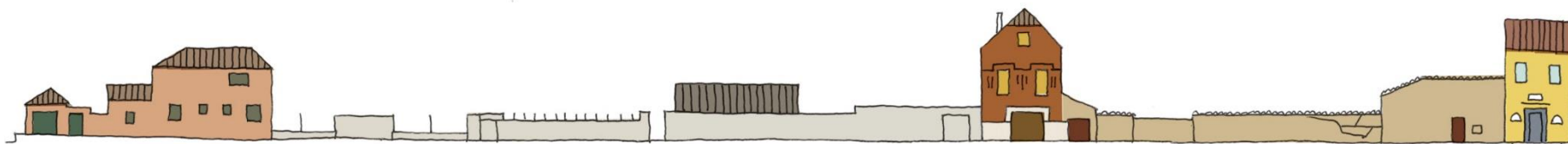
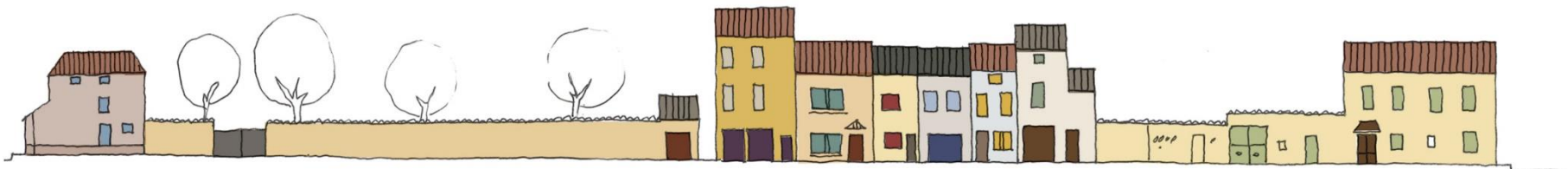



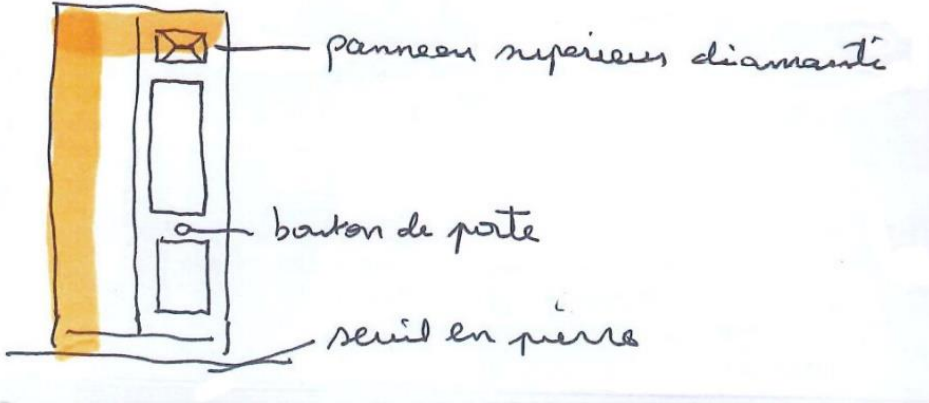
Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	R 13 AB 796	<p>Belle demeure bourgeoise, second couvent des Ursulines. Belle porte en bois avec moulures d'encadrement et corniche, panneau supérieur diamanté, seuil de pierre et bouton de porte. Ouvertures en demi-lune de part et d'autre.</p> 




Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	R AB 102	<p>Maison ancienne occupant pour partie la rue de la Cité, pour partie la rue des Remparts.            Rue de la Cité, portail piéton en fer forgé à conserver, et en restauration ultérieure, mieux marquer les piliers par des badigeons.            Rue des Remparts, soubassement en pierres dorées à conserver.</p>
	R 9 AB 618	<p>Maison de style art déco avec toit à deux pans plus croupe, et façade décorée d'éléments géométriques, à conserver. Façade deux teintes et deux natures de finition (corps d'enduit à la tyrolienne et décors lissés en sous ou sur épaisseur). Belles vibrations de lumière avec ces deux rendus.            Porte de garage métallique à remplacer ou, a minima, à peindre de la couleur des menuiseries.</p>
	R 18 AB 526	<p>Maison d'angle présentant deux portails de bois ouvrant sur garage.            Petites ouvertures à meneaux.            Façade deux teintes à conserver.            Ancienne porte palière en bois à conserver ou réemployer en façade.            Une lisse en fer forgé conservée sur la première travée de l'étage.            Réinstaller les persiennes en bois.            Conserver le découpage tripartite des fenêtres.            Encadrement des baies à signifier au badigeon.</p>




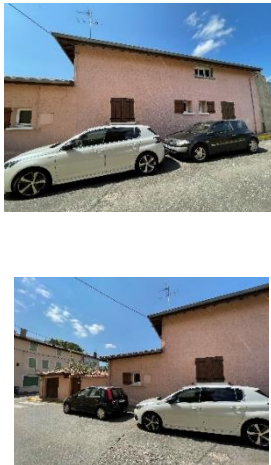
Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	R 16 AB 95	<p>Petite maison de ville. Belle marquise à conserver au-dessus de la porte d'entrée (style art déco 1920), fer forgé et verre armé. Lambrequins à ajouter pour mieux intégrer les coffrets des volets roulants (couleur ivoire ou blanc cassé). Appui de jardinière intégré à la construction.</p>
	R 8 AB 910	<p>Petite maison de ville à la façade présentant deux hauteurs. Belle porte d'entrée de bois ajouré de fer forgé à conserver. Porte de garage à remplacer. Introduire des redécoupages verticaux et des matériaux plus qualifiants. Lambrequins à ajouter sur la baie de l'étage.</p>

Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	R 2 AB 909	<p><b>Maison Michet</b></p> <p>Belle maison de maître présentant un pignon sur le bâtiment principal, avec une toiture à un pan au-dessus de la porte cochère.</p> <p>Belle porte cochère en bois avec encadrement chaîné et auvent de pierre entuilé ouvragé à conserver.</p> <p>Mur de propriété desservant au Nord une porte palière en bois à grilles de défense en fer forgé à conserver.</p> <p>Plus au Nord encore, beau portail métallique portant quatre rosaces à palmettes en fonte, à conserver.</p>
	R 1 AB 488	<p>Ancien patronage</p> <p>Bâtiment à ouvertures asymétriques.</p> <p>Porte palière de bois à conserver.</p> <p>Enduit finition lissée à prévoir.</p> <p>Soutènement à marquer.</p> <p>Mise en couleur des contrevents souhaitable.</p>

## Rue du Faubourg des Dombes – Identification : FD

**Préconisations et informations spécifiques à la rue du Faubourg des Dombes**

Sont proscrits en façades donnant sur la voie publique : les volets roulants, les moteurs d'installations de climatisation, les huisseries de couleur blanche, les portes PVC pleines, les petits jours des portes en éventail ou demi-lune, les portes de garage en PVC, les portes de garage blanches, les fenêtres sans petits bois, les brise-vue de type PVC, géotextile ou bois...

Sont prescrits pour les ravalements de façades donnant sur la voie publique : l'avis du CAUE de l'Ain, le respect de la charte chromatique de la Ville de Thoissey, la conservation des heurtoirs anciens de portes, des bouteroques, des grattoirs à chaussures, des garde-corps, des ancrs des tirants de façades, des portes anciennes, des résurgences des anciens puits, des enseignes anciennes, le passage en sous-forgets des câbles en façade, les volets à deux vantaux, l'intégration des coffres de volets roulants existants.

**Les réseaux privés électriques et téléphoniques sont à déplacer en intérieur chaque fois que possible.**



Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	FD 89 AB 660	<p>Cette demeure sans intérêt particulier marque néanmoins l'entrée de ville côté Est. Elle est assez représentative des altérations qui peuvent se rencontrer dans l'ensemble de la commune.</p> <p>L'objectif est de valoriser la cour derrière laquelle elle est située, et d'engager lors de travaux le remplacement de la porte du garage et du portail d'accès à la cour.</p>
	FD 80 AB 384	<p><b>Maison Morgon – Orangerie du Prince de Litta</b></p> <p>Maison ancienne dont il est essentiel de préserver les ouvertures.</p> <p>Dessert un parc classé en zone N, longe les Echudes et abrite l'<b>orangerie du Prince de Litta</b>.</p>




Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	FD 83 AB 660	<p>Symétrie des ouvertures à conserver.            Porte d'entrée en bois avec grille de défense en fer forgé à conserver.            Seuil de porte en pierre calcaire. Chevrons débordants.            Une mise en couleur de la façade peut être réalisée au badigeon de chaux (le support d'accroche semble bon).            Marquer les encadrements des baies un ton en-dessous de la teinte du fond de façade. Mise en couleur des menuiseries afin de protéger le bois (de préférence peinture à l'ocre naturelle).</p>
	FD 81 AB 814	<p>Une seule maison avec les numéros 79 et 77.            Préserver les poutres de bois au-dessus des portes de garage.            Percements sur rue non ordonnancés. Chevrons débordants.            Préserver les portes palières et les persiennes en bois lorsqu'elles existent encore.            Supprimer les volets roulants pour restituer les volets de bois persiennés ou non.            A l'occasion de travaux, restituer une porte d'entrée traditionnelle en bois au numéro 79.</p>
	FD 73 AB 277	<p>Façade non ordonnancée.            Rupture de la symétrie des ouvertures du rez-de-chaussée à recréer lors de travaux.            Préserver la porte de bois ancienne.            Possibilité pour le propriétaire de créer des percements nouveaux à l'étage, si les proportions sont plus hautes que longues et alignées au droit des ouvertures du rez-de-chaussée.            Projet de mise en peinture de la façade souhaitable en aspect lissé. Possibilité de signifier les encadrements de baies par un badigeon d'un ton inférieur au fond de façade.</p>



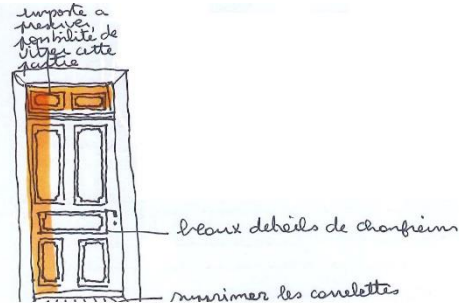

Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	FD 69 AB 278	Auparavant auto-école, transformé en logement. Hétérogénéité de la façade et des ouvertures. <b>Travailler l'ensemble à l'occasion d'une réfection.</b> Enduit à lisser et possibilité d'avoir un fond de façade de couleur soutenue.
	FD 76 AB 378	Maison de ville ordonnancée. Ouvertures à conserver. Porte panneautée de bois avec imposte à conserver. Les pavés de verre créent une rupture dans la façade. Voir s'ils peuvent être supprimés. Seuil carrelé à retirer pour une dalle de pierre. 
	FD 78 AB 691	<b>Maison Baboud</b> Maison jumelle de la maison FD 80 Ouvertures et symétrie de façade à conserver. Beau mur d'enceinte avec portail de fer forgé et tôle pleine à l'arrière. Projet de mise en couleur des maçonneries souhaitable. Préserver les pierres d'angle. Terrain pour partie en zone N.




Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	FD 67 et 65 AB 606	<p>Une seule maison à l'origine.            Façade ordonnancée à conserver à l'identique.            La porte du numéro 65 doit être conservée. La porte du numéro 67 peut être changée si elle s'inspire des dispositions de la porte 65.            Favoriser l'emploi du bois.  <b>Possibilité d'obtenir un label « Fondation du Patrimoine » pour cette mise en valeur avec fenêtres bois et petits bois.</b></p>
	FD 74, 72, 70, 68 AB 377	<p>Une seule maison à l'origine.            Les volets roulants installés au premier étage sont à supprimer au profit des volets persiennés d'origine.            Portes palières à impostes à conserver ou à restaurer dans leur disposition.</p>
	FD 66 et 64 AB 776	<p>Remplacement inadéquat des portes d'origine.            Se référer aux dispositions des portes anciennes et privilégier le bois.            Non-conformité au PLU. Les propriétaires disposent de six ans pour engager une mise en conformité. La porte de gauche semble avoir été changée entre octobre 2019 et novembre 2020.</p>




Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	FD 57 et 55 AB 284 et AB 285	<p>Une seule maison.            Façade décroûtée à réenduire, finition lissée.            Volets roulants solaires non conformes avec le PLU. Restituer les volets en bois.            Porte PVC à supprimer et à remplacer par une porte bois et fer forgé traditionnelle.            Manque d'homogénéité sur les ouvertures de la façade du n° 57.            Porte supprimée au numéro 55, moellons apparents à recouvrir.</p>
	FD 56 AB 373	<p>Ouvertures à conserver.            Jambages de fenêtres en pierre à valoriser.            Poutre courant vraisemblablement sur l'ensemble du linéaire de façade, à conserver.            Porte cochère panneautée en bois à six vantaux, à conserver.</p> <div data-bbox="1355 758 2027 1141" style="text-align: right;">  <p>6 vantaux</p> </div>



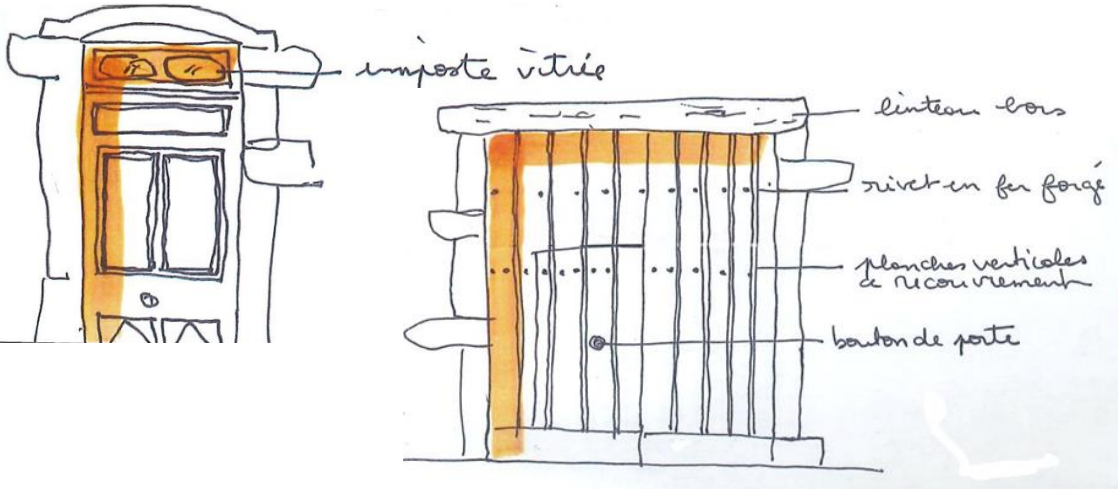
Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	FD 39 AB 293	<p>Maison jouxtant la ferme « Petit » disparue au profit de la création de la rue Melot.            Un soin particulier sera porté, lors de la réfection, au maintien des ouvertures à meneaux.            Le portail en bois clouté avec heurtoir ancien sera à conserver et à restaurer.            Projet de fresque à l'étage, en lien avec la commune, sur le demi-pignon.</p>
	FD 40 et 42 AB 569	<p>Façade ordonnancée présentant des ouvertures rectangulaires au niveau des combles, protégées par des volets de bois intérieurs à petits jours en losange, à conserver.            La porte palière de l'immeuble et la porte cochère seront conservées.            Lambrissage à chevrons débordants non adéquat avec l'époque de construction.            Façade décroûtée à réenduire.            Laisser visibles les encadrements en pierre de taille.</p> 




Photo	N° et parcelle	Descriptions et prescriptions
	FD 36 AB 357	Garde-corps des ouvertures du premier niveau à conserver.
	FD 29 AB 299	<p>           Façade ordonnancée présentant des jambages en pierre de taille à conserver.            Linteaux de bois à conserver en rez-de-chaussée.            Porte d'entrée en bois (réemploi d'une porte ancienne dans un porche). Dispositions à conserver.            Chevrons débordants            Volets roulants à remplacer par des volets battants.            Façade décroûtée à réenduire, finition lissée.         </p> 


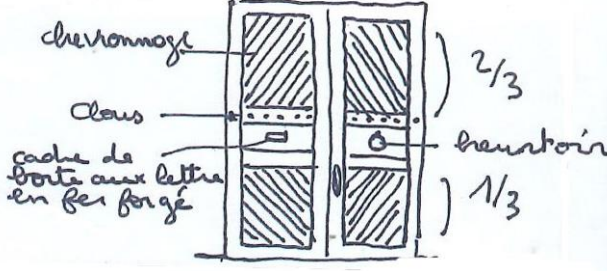


Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	FD 32 AB 779	<p>Remarquable porte cochère en bois à conserver et restaurer.</p> 
	FD 20 à 26 AB 710  Ancienne maison dite de la dotation	<p><b>Ancienne Maison dite de la Dotation</b>            Edifiée à la fin du XVIIIe siècle. Immeuble de trois étages.            Porte cochère à trois vantaux avec un gros heurtoir ornementé de ferronnerie ouvragée à conserver. Enseigne de forgeron à conserver.            Trois entrées semblables avec porte piétonne (dont deux sont moulurées avec imposte vitrée surmontée d'un claveau de pierre) et deux fenêtres étroites de part et d'autre, à conserver.            Puits ouvrant sur la rue par un volet de bois coiffé d'une lourde corniche de pierre. Bec de pompe courbe à conserver.</p>
	FD 17 AB 498 et 719	<p>Porte d'entrée avec corniche et pieds droits en pierre.            Très belle grille de défense en imposte.            Élégant garde-corps en fer forgé de style baroque (XVIIIe) sur la fenêtre centrale du premier étage.            Penture en fer forgé, persiennes bois à lames orientables au premier étage.  <b>Façade labellisable « Fondation du Patrimoine ».</b></p>


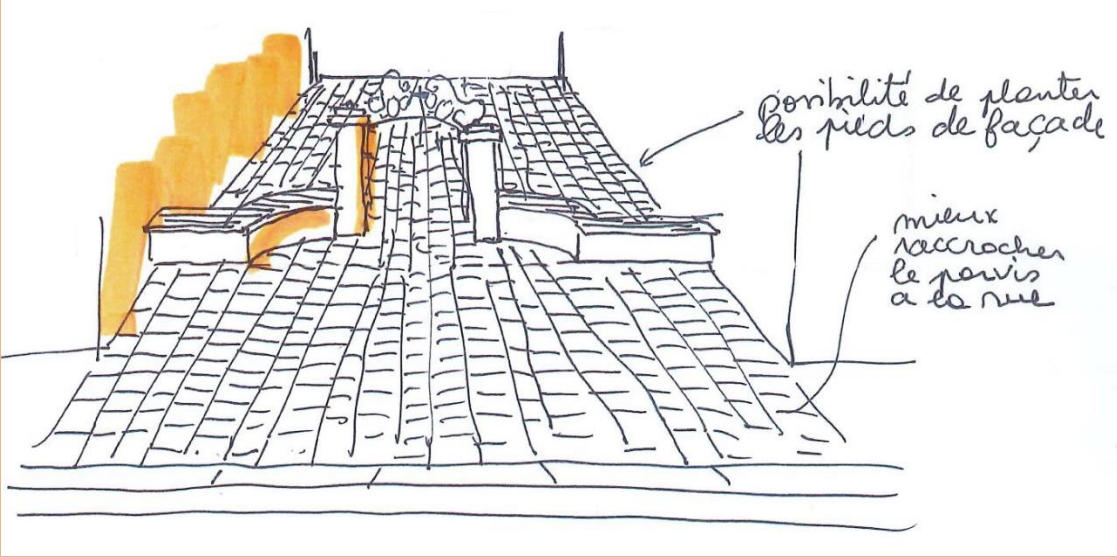



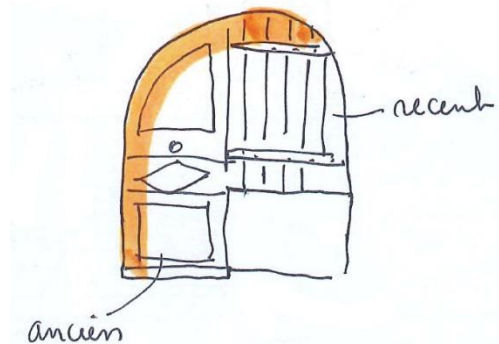
Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	FD 12 AB 711	<p><b>Morgue de l'hôpital, ancienne salle des hommes de l'Hôtel Dieu</b></p> <p>Portail avec pilastres de pierre et fronton de style classique, rose au-dessus et de baies à contrevents au rez-de-chaussée.</p> <p>Petite cour séparée de la rue par portail ajouré de fer forgé et mur bahut.</p> <p>Edifice de composition symétrique.</p> <p>Potentiel de mise en valeur du parvis par un revêtement uniforme en pavés naturels.</p> 

Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	FD 9 AB 561	Grand balcon de fer forgé au premier étage portant les initiales JD.
	FD 5 AB 342	Maison de style néoclassique avec balustres, corniches et nombreuses moulures d'encadrement. Lambrequins sur les deux fenêtres du dernier niveau. Unique représentation d'une telle façade à Thoisse. Restitution de la porte d'entrée dans ses dispositions d'origine (panneautage). Menuiseries à restituer en bois avec petits bois supérieur. A conserver dans son intégralité.
	FD 2 AB 622	En rez-de-chaussée, deux belles ouvertures de plein cintre, porte palière, symétrie des ouvertures. Grilles de ferronnerie sur les balcons donnant sur la Place des Dombes Volets persiennés à remettre en place. Baie à échoppe médiévale réinterprétée côté rue du Faubourg des Dombes Déposer la climatisation en façade. Façade décroûtée à réenduire.



## Place du Collège Royal – Identification : CR

**Préconisations et informations spécifiques à la place du Collège Royal**

Sont proscrits en façades donnant sur la voie publique : les volets roulants, les moteurs d'installations de climatisation, les huisseries de couleur blanche, les portes PVC pleines, les petits jours des portes en éventail ou demi-lune, les portes de garage en PVC, les portes de garage blanches, les fenêtres sans petits bois, les brise-vue de type PVC, géotextile ou bois...

Sont prescrits pour les ravalements de façades donnant sur la voie publique : l'avis du CAUE de l'Ain, le respect de la charte chromatique de la Ville de Thoissey, la conservation des heurtoirs anciens de portes, des bouteroles, des grattoirs à chaussures, des garde-corps, des ancrs des tirants de façades, des portes anciennes, des résurgences des anciens puits, des enseignes anciennes, le passage en sous-forgets des câbles en façade, les volets à deux vantaux, l'intégration des coffres de volets roulants existants.

**Réseaux électriques et téléphoniques privés à installer en intérieur chaque fois que possible.**



Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	CR 1 AB 189	Bel appareil de pierres au rez-de-chaussée. Linteaux de fenêtres légèrement surbaissés aux deux étages supérieurs. Ouvertures rectangulaires au grenier.
	CR 3 et 5 AB 188  Maison des Illustres	<b>Maison Lorin</b> Génoise à trois rangs de tuiles à la base du toit. Fenêtres hautes au premier étage avec beaux garde-corps en fer forgé pour les baies du premier étage. Linteaux surbaissés. Amélioration souhaitée de la devanture commerciale.




Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	CR 7 et 9 AB 187	<p><b>Maison Coubaillon</b>            Bel appareil de pierres. Quelques briques.            Inscription : « Café du commerce » (badigeon sur pochoir).            Belle porte en bois cloutée. Beau heurtoir.            Imposte ornée d'une ferronnerie raide, spiralée, de style Louis XIII.</p> <p><b>Eléments intérieurs intéressants</b>            Couloir voûté en berceau.            Cour avec <b>galerie voûtée</b> d'arêtes surbaissées dont les arcs reposent d'un côté sur des culots de pierre et de l'autre sur trois piliers ronds en pierre dorée. L'un des trois arcs disparaît malheureusement dans une construction récente.            Balcon de pierre et balcon de bois.            A noter la présence d'une <b>ruelle à latrines</b> entre la maison Coubaillon et la maison Maillet.</p>
	CR 11 AB 787  Maison des Illustres	<p><b>Maison Maillet</b>            Bandeau en relief traversant toute la façade à la base des fenêtres du premier étage.            Porte en bois avec beau heurtoir et imposte en anse de panier à la ferronnerie très ouvragée. Pilastres en pierre soutenant une corniche moulurée.            Ouvertures rectangulaires au grenier munies de garde-corps en fer blanc.</p> <p><b>Eléments intérieurs intéressants</b>            Oratoire et tour ronde.</p>
	CR 13 AB 788	<p>Ouvertures rectangulaires au premier, munies de garde-corps.            Amélioration de la devanture commerciale souhaitée (uniformisation de l'enduit, pas de liseré, enseigne en lettres découpées dont la composition respecte le découpage des baies).</p>







Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	CR 4 AB 123	<p>Façade en pierre, ponctués de quelques briques.            Linteaux de bois aux fenêtres du premier étage.            Etonnant petit balcon à garde-corps en fonte ouvragé de trois étoiles au dernier niveau.            Une seule maison avec C6 et C8 autrefois.            Bloc de climatisation à supprimer.            Amélioration de la façade commerciale souhaitée.</p>
	CR 6 et 8 AB 123	<p>Façade de pierres.            Etonnant petit balcon à garde-corps en métal et en bois étoilé au dernier niveau.            Une seule maison avec C4 autrefois.            Mieux adapter l'enseigne au caractère de l'immeuble et du centre ancien (lettres découpées avec un meilleur tri des informations).</p>
	CR 10 AB 124	<p>Façade en petites pierres de taille avec arcs de décharge bien dessinés, décroûtée à réenduire, finition lissée.            Potentiel d'amélioration de la devanture en évitant la juxtaposition des marques.</p> <p><b>Eléments intérieurs intéressants</b>            Escalier à vis, cheminée Renaissance, plafonds à la française, porte basse à encadrement de pierre dorée et trois fenestrons en triplet dont la base consiste en un bandeau de pierre.</p>



Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	CR 20 AB 882	<p>Large baie voûtée cintrée.            Balconnet au premier étage avec garde-corps en fer plein.            Accès à une cave sur le trottoir.            Réseau d'égout parasite en façade, à faire passer en intérieur et à séparer du pluvial.            Ravalement à prévoir, rendu lissé, couleur soutenue.</p>
	CR 18 AB 282	<p>Bel encadrement de porte en pierre avec linteau courbe et corniche moulurée.            Bloc de climatisation à déplacer.            Lambrequins à ajouter aux coffrets de volets.            Ravalement à prévoir.            Accès à une cave sur le trottoir.</p>
	CR 16 AB 282	<p>Porte en bois peint. Imposte à barreaux verticaux en fer forgé.            Linteaux surbaissés à toutes les baies.            Niche ancienne à l'angle avec la grande rue.            Ravalement à prévoir, rendu lissé, chaîne d'angle peinte et encadrements de baies souhaités.            Lambris sous-toiture à réparer et repeindre de couleur blanc cassé.</p>

## Rue Rabutin – Identification : RA

**Préconisations et informations spécifiques à la rue Rabutin**

Sont proscrits en façades donnant sur la voie publique : les volets roulants, les moteurs d'installations de climatisation, les huisseries de couleur blanche, les portes PVC pleines, les petits jours des portes en éventail ou demi-lune, les portes de garage en PVC, les portes de garage blanches, les fenêtres sans petits bois, les brise-vue de type PVC, géotextile ou bois...

Sont prescrits pour les ravalements de façades donnant sur la voie publique : l'avis du CAUE de l'Ain, le respect de la charte chromatique de la Ville de Thoissey, la conservation des heurtoirs anciens de portes, des bouteroques, des grattoirs à chaussures, des garde-corps, des ancrs des tirants de façades, des portes anciennes, des résurgences des anciens puits, des enseignes anciennes, le passage en sous-forgets des câbles en façade, les volets à deux vantaux, l'intégration des coffres de volets roulants existants.

Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	RA 29 à 33 AB 402-206-205-203	Ensemble de petites maisons de ville longtemps laissées à l'état d'abandon, en cours de réhabilitation. Belles peintures en fer forgé à conserver y compris les volets. Au n° 29, réseau d'égouts parasite en façade à faire passer en intérieur séparé du pluvial. Façade en partie décroûtée à réenduire. Possibilité de pierre vue. Les arcs de décharge du numéro 29 doivent être sauvegardés. Portes d'entrées non conformes au règlement du PLU. Régulariser ces ouvertures.
	RA 20 et 22 AB 211	A l'occasion d'une réfection de façade, les volets battants devront être réinstallés, de même que les meneaux des fenêtres. Bel élément de sortie de puits sur la rue, à conserver.

**Rue de l'Hôtel de Ville – Identification : HV – La partie paire de la rue appartient au périmètre de sauvegarde au titre des Monuments Historiques****Préconisations et informations spécifiques à la rue de l'Hôtel de Ville**

Sont proscrits en façades donnant sur la voie publique : les volets roulants, les moteurs d'installations de climatisation, les huisseries de couleur blanche, les portes PVC pleines, les petits jours des portes en éventail ou demi-lune, les portes de garage en PVC, les portes de garage blanches, les fenêtres sans petits bois, les brise-vue de type PVC, géotextile ou bois...

Sont prescrits pour les ravalements de façades donnant sur la voie publique : l'avis du CAUE de l'Ain, le respect de la charte chromatique de la Ville de Thoissey, la conservation des heurtoirs anciens de portes, des bouteroques, des grattoirs à chaussures, des garde-corps, des ancrs des tirants de façades, des portes anciennes, des résurgences des anciens puits, des enseignes anciennes, le passage en sous-forgets des câbles en façade, les volets à deux vantaux, l'intégration des coffres de volets roulants existants.

## RUE DE L'HÔTEL DE VILLE - VUE PARTIELLE







Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	HV 6 AB 63  Itinéraire touristique	<p><b>Hôtel de Ville</b>            Bâtiment à un étage en pierres de taille et briques.            Bandeau horizontal sur toute la façade.            Fausse lucarne formant fronton au sommet du corps central.            Blason sculpté au-dessus de la porte d'entrée.            Au premier étage, fenêtres en triplet.            Inscriptions : <i>RF, Hôtel de Ville...</i>            Rouvrir les baies du rez-de-chaussée en supprimant les appuis de jardinière. Prévoir des impostes vitrées.</p> <p><b>Repère de crues (1840) et repère d'altitude (175m)</b></p>
	HV 8 AB 62	<p>Belle façade XIXe siècle.            Fenêtres cintrées ornées de linteaux de bois sculpté, de lambrequins en fonte et de petits garde-corps en fer forgé.            Portail cintré et encadré de pierre. Bouteroues remarquables.            Rive de toiture à un rang de génoise.</p> <p><b>Eléments intérieurs intéressants</b>            Chapelle de la Sainte Croix à droite dans la cour, avec ses arcs en plein cintre.</p>
	HV 10 et 12 AB 756  Itinéraire touristique	<p><b>Maison Chassignon – Couvent des ursulines</b>            Grand bâtiment à trois étages ordonnancés de 10 travées régulières (fin XVIIIe siècle).            Façade du rez-de-chaussée en pierres de taille percée de huit grandes fenêtres aux volets de bois plein.            Porte cochère à deux vantaux, dont les panneaux du soubassement sont décorés de losanges en relief. Beau heurtoir en ferronnerie.            Porte piétonne moulurée. Heurtoir lacunaire (socle uniquement).            Au premier étage, seuils des fenêtres en pierre soutenus par des corbeaux en pierre de taille (doucines)</p> <p><b>Eléments intérieurs intéressants</b>            Galeries nord et ouest du petit cloître du couvent des ursulines.            Fenêtre munie d'un garde-corps en fer forgé de style baroque portant les initiales VM (Vier</p>

Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	HV 14 AB 59  Itinéraire touristique	<b>Cellier des ursulines – XVIIe siècle</b> Belle porte en bois à panneaux avec ravissant bouton. Deux marches de pierre dont l'une est en grès rose.  <b>Éléments intérieurs intéressants</b> Galerie sud du petit cloître du couvent des ursulines (travées...). Bel escalier de pierre tournant autour d'un vide central éclairé par des ouvertures en arc rampant.

## Grande rue – Identification : GR

**Préconisations et informations spécifiques à la grande rue**

**Toutes les maisons du côté pair de la rue à partir du n° 32 sont bordées par les Echudes et d'anciens lavoirs domestiques, qui doivent impérativement être conservés.**

Sont proscrits en façades donnant sur la voie publique : les volets roulants, les moteurs d'installations de climatisation, les huisseries de couleur blanche, les portes PVC pleines, les petits jours des portes en éventail ou demi-lune, les portes de garage en PVC, les portes de garage blanches, les fenêtres sans petits bois, les brise-vue de type PVC, géotextile ou bois...

Sont prescrits pour les ravalements de façades donnant sur la voie publique : l'avis du CAUE de l'Ain, le respect de la charte chromatique de la Ville de Thoissey, la conservation des heurtoirs anciens de portes, des bouteroques, des grattoirs à chaussures, des garde-corps, des ancrs des tirants de façades, des portes anciennes, des résurgences des anciens puits, des enseignes anciennes, le passage en sous-forgets des câbles en façade, les volets à deux vantaux, l'intégration des coffres de volets roulants existants.

**GRANDE RUE - VUE PARTIELLE**

## GRANDE RUE - VUE PARTIELLE

Retrouver des volets bois persiennés aux étages supérieurs

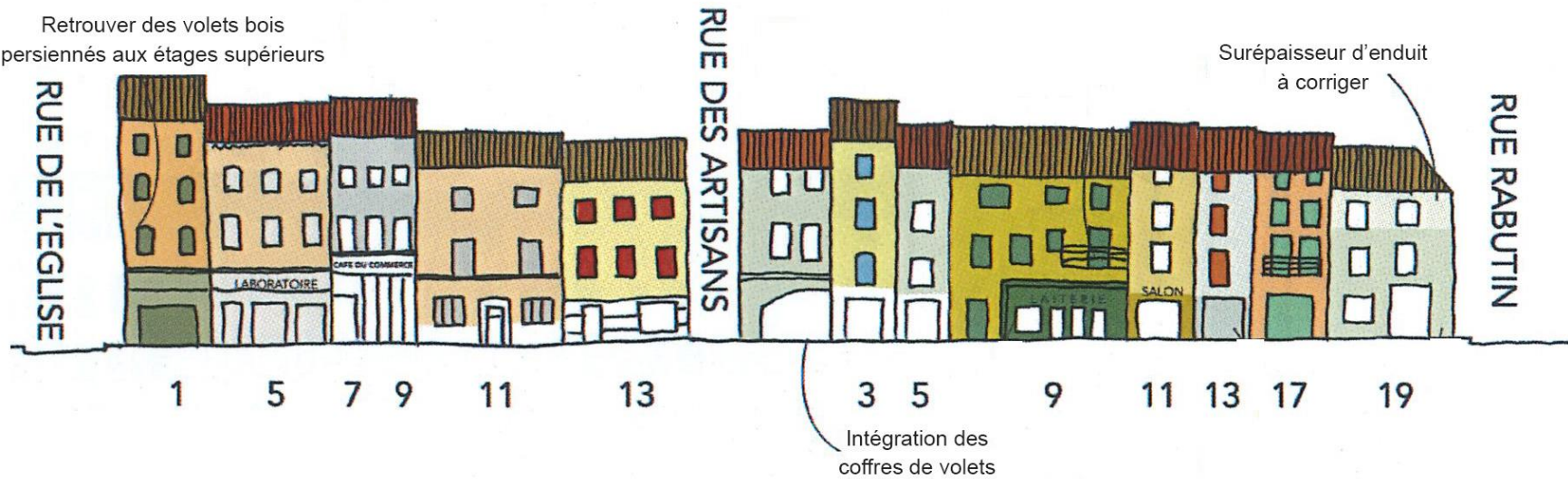




Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	GR 12 AB 133	<p>Ancienne maison qui appartenait à la famille Ducret. Sa façade du XVIIIe est masquée par la boutique du rez-de-chaussée. Beau balcon filant en fer forgé.</p> <p>La porte du XIXe siècle côté rue a été remplacée par une ouverture bois.</p> <p>L'enlèvement des brise-vue bois du balcon est souhaitée sans altération des fers forgés.</p> <p><b>Éléments intérieurs remarquables</b></p> <p>Au fond du couloir, ancienne entrée de la maison avec linteau mouluré orné en son centre d'un motif de pierre sculpté en saillie. Dans l'entrée, deux voûtes d'arêtes surbaissées et au sous-sol, vastes caves voûtées.</p> <p>Dans la cour au fond d'une cave, restes de l'ancien rempart de la ville, en briques.</p>
	GR 20 AB 608	<p>L'intérêt de cette bâtisse se trouve dans sa cour, où subsiste une partie de l'ancien rempart de la Ville. La maison du XVIIe siècle a conservé son encadrement de porte en pierre dorée du Beaujolais, relativement altéré, un escalier à vis et au second étage, 4 fenêtres à meneaux avec encadrements en pierre dorée. Les greniers sont éclairés par des oculus. Au Nord de la cour, une galerie en bois relie les deux maisons. Un rang de génoise.</p> <p>Coffrets de volets à intégrer avec des lambrequins. Possibilité d'amélioration du rez-de-chaussée commercial.</p>
	GR 26 AB 442	<p>Sans doute à l'origine une seule maison de ville néoclassique, avec le GR 28. Encadrements de pierre dorée moulurés aux fenêtres.</p> <p>Consoles aux fenêtres, également moulurées.</p> <p>Chaîne d'angle en pierre de taille (grès beige)</p> <p>Garde-corps de fer forgé aux ouvertures du rez-de-chaussée et du second étage.</p> <p>Corniche à modillons à la base du toit.</p> <p>Clé surmontant la porte d'entrée.</p> <p><b>Labellisation « Fondation du Patrimoine » possible dans le cas d'un projet de valorisation d'ensemble.</b></p>




Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	GR 28 AB 138	<p>Bâtiment élevé à <b>la place des fortifications de la porte de la Fontaine, ou porte de la Bresse.</b></p> <p>Façade avec toiture mansardée en ardoises, percée de lucarnes, corniche à modillons à la base du toit, fenêtres surmontées d'un seuil de pierre reposant sur des consoles moulurées.</p> <p><b>Eléments intérieurs</b></p> <p>Meurtrière canonnière sur le mur ouest d'une terrasse à l'arrière de la maison.</p> <p>Rez-de-chaussée commercial décroûté à réenduire finition lissée, ou par l'installation d'une devanture bois en applique.</p>
	GR 32 AB 821	<p>Façade ancienne. Les portes de PVC blanc sont à remplacer par des ouvertures dans l'esprit de la maison.</p> <p><b>Eléments intérieurs</b></p> <p>Au fond du couloir, une petite cour dessert une maison donnant sur les Echudes, qui a conservé en fond de parcelle un lavoir ancien couvert d'un toit en tuiles losangées.</p>
	GR 36 AB 141	<p><b>Ancien Hôtel du Parc</b></p> <p>Maison en pierre appareillée.</p> <p>A premier étage, deux beaux balcons galbés de fonte moulée.</p> <p>Encadrements de fenêtres cintrés en pierre moulurés ou ciment prompt moulé.</p> <p>Garde-corps aux ouvertures du second étage. Lambrequins en fer ou en fonte aux fenêtres du second niveau.</p> <p>Corniche de toit moulurée, chéneau encastré.</p>





Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	GR 40-42 AB 142	Un seul bâtiment à l'origine avec le numéro 36. Fenêtres à encadrements de pierre moulurés ou ciment prompt moulé. Garde-corps de fer forgé.
	GR 44 AB 718  Maison des Illustres	<b>Anciens établissements Tony Gay</b> En applique sur la façade, beau luminaire d'éclairage urbain, potentiellement en fonte.
	GR 36 AB 141	Maison du XVIIe siècle surmontée d'une ancienne tour qui contenait jusqu'en 1686 l'horloge de la ville, son mécanisme et sa cloche. Tour carrée construite en pierre du mâconnais mêlée de briques. Escalier à vis.  <b>Eléments intérieurs</b> Portes anciennes, l'une à montants de pierre chanfreinés surmontés d'un arc en accolade daté de 1680 dans un écusson, l'autre de style Louis XIII.

Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	GR 31 AB 161	<p>Ancienne Caisse d'Epargne construite en 1905-1906 (architecte, Tony Ferret). Pierre de taille à deux étages et toiture mansardée avec avant-corps central reposant sur deux corniches de pierre. Une large corniche à modillons souligne la base du second niveau et supporte un étroit balcon fermé par une balustrade de pierre, comme les fenêtres du premier étage.</p> <p><b>Labellisation « Fondation du Patrimoine » possible dans le cas d'un projet global de restauration.</b></p> <p>Réinstallation souhaitable d'une porte d'entrée d'immeuble selon le dessin d'origine.</p>

## Rue de l'Hôpital – Identification : Hô

**Préconisations et informations spécifiques à la rue de l'Hôpital**

**La rue de l'Hôpital est en majeure partie constituée de l'ancien Hôtel Dieu, lequel contient de nombreux objets mobiliers inscrits à l'ISMH.**

Sont proscrits en façades donnant sur la voie publique : les volets roulants, les moteurs d'installations de climatisation, les huisseries de couleur blanche, les portes PVC pleines, les petits jours des portes en éventail ou demi-lune, les portes de garage en PVC, les portes de garage blanches, les fenêtres sans petits bois, les brise-vue de type PVC, géotextile ou bois...

Sont prescrits pour les ravalements de façades donnant sur la voie publique : l'avis du CAUE de l'Ain, le respect de la charte chromatique de la Ville de Thoissey, la conservation des heurtoirs anciens de portes, des bouteroues, des grattoirs à chaussures, des garde-corps, des ancrs des tirants de façades, des portes anciennes, des résurgences des anciens puits, des enseignes anciennes, le passage en sous-forgets des câbles en façade, les volets à deux vantaux, l'intégration des coffres de volets roulants existants.



Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	Hô 1	Ensemble porte et fenêtre jumelées intéressant par leur rapprochement et par la présence de pans de bois. Volets en bois persiennés. Ouvertures rectangulaires au niveau du grenier. Chevrons débordants. Anneau d'attache.
	Hô 3	Ensemble de porte et fenêtre jumelées intéressant par leur rapprochement et par la présence d'un pan de bois. Marche et seuils en pierre. <b>Très belles restauration et restitution des menuiseries bois qui pourraient permettre un label « Fondation du Patrimoine ».</b> <b>La Fédération « Sites et Monuments » cherche à valoriser des actions en faveur de la transformation et de l'adaptation de fenêtres et portes. Cet exemple leur a été transmis.</b> <b>La commune doit intervenir sur des remontées capillaires en façades de Hô 1 et 3, par une tranchée drainante ou la pose sur lit de sable de deux rangées de pavés.</b>





Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	Hô 5 et Hô 7 AB 348	<p>Volets en bois. Beaux garde-corps en fonte aux fenêtres.            Ouvertures rectangulaires au niveau du grenier.            Deux portails dont celui de gauche conserve un bel encadrement de pierre avec chapiteaux simples.            A droite du portail de droite, présence d'une niche de robinet.            Réseaux électriques à intégrer en façade.</p> <p><b>La commune doit intervenir sur des remontées capillaires en façades de Hô 1 et 3, par une tranchée drainante ou la pose sur lit de sable de deux rangées de pavés.</b></p>
	Hô 9 AB 353  Itinéraire touristique	<p><b>Hôtel-Dieu de Thoisse</b>            Entre la route et le bâtiment, la cour est fermée par une « barrière » réalisée en 1740 par le serrurier Primo. Grille en fer forgé portant l'inscription « HOTEL DIEU » en lettres dorées surmontée d'une croix ouvragée.            Deux portes latérales encadrent les deux vantaux de la barrière centrale.            Présence de beaux cèdres dans la cour.</p> <p><b>Éléments intérieurs intéressants</b>            Apothicairerie, chapelle, maison Billioud, chapelle du clos...</p>
	Hô 11 AB 351	<p><b>Maison Nommick</b>            Belle maison bourgeoise en retrait de la voie. Alignement à la rue marqué par une grille urbaine sur un mur bahut. Porte en fer forgé. Clôture parcourue par une glycine.            Encadrements des portes et des fenêtres en pierre.            Porte d'entrée à deux vantaux ajourés.            Des projets de valorisation peuvent être engagés.            Prévoir l'intégration des boîtes aux lettres, un ravalement unitaire de la façade, une mise en peinture des peintures en même teinte que les volets (pas de noir).</p> <div data-bbox="1713 997 2004 1236" style="text-align: right;">  <p><i>ne pas faire déborder les côtés sur l'espace public            Ajouter un cadras en fer forgé</i></p> </div>








Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	Hô 4 AB 154	<p>Au-dessus de la devanture, belle régularité dans la disposition des ouvertures, quatre sur chacun des trois niveaux, avec appui en seuil de pierre pour chacune et volets en bois aux premier et deuxième étages.</p> <p>Encadrement de baies souligné avec un liseré ocre rouge à préserver dans sa mise en œuvre en cas de ravalement.</p> <p>Projet de recomposition de la devanture commerciale souhaitée. Eviter les redécoupages multiples qui surchargent l'ensemble.</p> <p>Ouvertures rectangulaires au niveau du grenier.</p>
	Hô 6 AB 149	<p>Façade en pierres.</p> <p>Au-dessus de la devanture, belle régularité dans la disposition des ouvertures, aux encadrements de pierre, trois sur chacun des deux niveaux, avec, au premier étage, arcs de décharge en briques jaunes et oranges et volets en bois.</p> <p>Enseigne en lettres peintes, casquette.</p> <p>Linteau en bois presque invisible sous l'enseigne.</p> <p>Grille d'aération en fonte moulurée à préserver.</p> <p>Façade décroûtée à réenduire finition lissée.</p>
	Hô 8 AB 148	<p>Façade en pierres.</p> <p>Aux étages, belle régularité dans la disposition des ouvertures, aux encadrements de pierre, deux sur chacun des deux niveaux, avec volets en bois et, au premier étage, arcs de décharge en pierres.</p> <p>Façade décroûtée à réenduire finition lissée.</p>

Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	Hô 10 AB 147	<p>Légère dissymétrie sur cette façade.            Belle porte en bois avec imposte vitrée.            Seuil en pierre.            Un seuil de fenêtre à chacune des ouvertures sauf celle de droite au premier étage.  <b>Repère de crue : « 23-1-1955 »</b></p> 
	Hô 10 bis AB 147	<p>Façade aux nombreuses ouvertures, disposées presque régulièrement (à l'exception d'une fenêtre en rez-de-chaussée, non alignée).            Ouvertures rectangulaires au niveau du grenier.            Belle entrée d'immeuble en bois peint et seuil de pierre.</p>
	Hô 14 AB 147	<p>Façade aux nombreuses ouvertures, aux encadrements droits ou cintrés, soulignés par une peinture blanche, et disposées presque régulièrement (à l'exception d'une ouverture manquante au dernier étage).            Ouvertures rectangulaires au niveau du grenier.            Lignes électriques à faire passer en sous-forget.            Peinture minérale employée en façade. Décollements visibles.            Un décapage total est recommandé, avec enduit à la chaux pour une bonne perméabilité des supports.</p>

## Rue Messire Girié – Identification : MG

**Préconisations et informations spécifiques à la rue Messire Girié**

**De nombreuses demeures du XVIIe siècle sont présentes dans cette rue étroite, évocatrice du tissu urbain ancien.**

Sont proscrits en façades donnant sur la voie publique : les volets roulants, les moteurs d'installations de climatisation, les huisseries de couleur blanche, les portes PVC pleines, les petits jours des portes en éventail ou demi-lune, les portes de garage en PVC, les portes de garage blanches, les fenêtres sans petits bois, les brise-vue de type PVC, géotextile ou bois...

Sont prescrits pour les ravalements de façades donnant sur la voie publique : l'avis du CAUE de l'Ain, le respect de la charte chromatique de la Ville de Thoissey, la conservation des heurtoirs anciens de portes, des bouleroues, des grattoirs à chaussures, des garde-corps, des ancrs des tirants de façades, des portes anciennes, des résurgences des anciens puits, des enseignes anciennes, le passage en sous-forgets des câbles en façade, les volets à deux vantaux, l'intégration des coffres de volets roulants existants.



Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	MG 2	Haute façade avec encadrements de porte et de fenêtres peints. Porte en bois à linteau courbe et montants chanfreinés. Deux marches en pierre. Imposte à barreaux de fer forgé (identique à celle du numéro 16 place du collège). Intéressante grille d'aération. Entrée de cave.
	MG 4	Porte en bois avec poignée métallique (laiton ?) et imposte vitrée au losange. Deux marches en pierre. Déposer les volets roulants ou a minima les intégrer par des lambrequins. Décroûtage de l'enduit avec enduit de chaux lissé et signification des encadrements au badigeon.



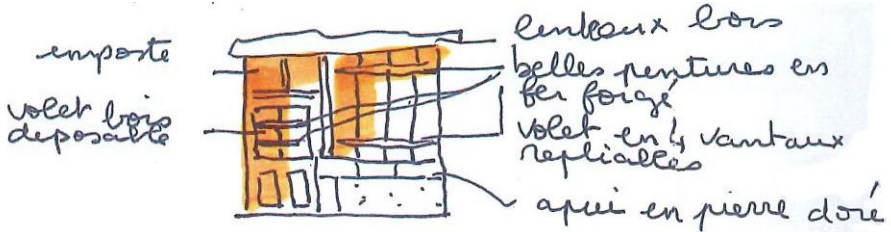



Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	MG 6 AB 878  Maison des Illustres	Maison du début du XVIIe siècle. Le porche est exceptionnel : au sommet d'un arc en plein cintre, un claveau porte la date 1626. Encadrement rectangulaire en pierre dorée, formé de deux pilastres sur lesquels reposent deux corniches moulurées séparées par un large entablement. <b>Eléments intérieurs intéressants</b> Bel escalier éclairé par de larges baies en arc rampant. Voûtes d'arêtes et culots de pierre sculptée. Petit escalier en vis. Porte voûtée en anse de panier avec encadrement en pierre dorée.
	MG 3 AB 133	Ensemble intéressant au rez-de-chaussée avec plusieurs éléments en bois : linteau, porte et volet d'échoppe à disposition remarquable. Bouton de porte en métal.   <p> <i>en porte</i>  <i>volet bois</i>  <i>deposable</i> </p> <p> <i>linteaux bois</i>  <i>belles peintures en</i>  <i>fer forgé</i>  <i>volet en 4 vantaux</i>  <i>repliables</i>  <i>appui en pierre doré</i> </p>
	MG 5-7-9 AB 133  Maison des Illustres	<b>Maison Pollo/Ducret</b> Larges volets en bois. Marche en grès rose. Soupirail. Grille d'aération en fer mouluré.

Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	MG 11 AB 133  Maison des Illustres	Eléments intérieurs intéressants dans la cour. Porte palière non conforme.
	MG 13 AB 133	Portail intéressant à deux vantaux de bois. Linteau en bois, bouteroues, pilastres en chapiteaux en pierre.

**Louis Marchand – Identification : LM – sur ses numéros pairs, la rue est située dans le périmètre d'abords de Monument Historique.**

**Préconisations et informations spécifiques à rue Louis Marchand**

Sont proscrits en façades donnant sur la voie publique : les volets roulants, les moteurs d'installations de climatisation, les huisseries de couleur blanche, les portes PVC pleines, les petits jours des portes en éventail ou demi-lune, les portes de garage en PVC, les portes de garage blanches, les fenêtres sans petits bois, les brise-vue de type PVC, géotextile ou bois...

Sont prescrits pour les ravalements de façades donnant sur la voie publique : l'avis du CAUE de l'Ain, le respect de la charte chromatique de la Ville de Thoissey, la conservation des heurtoirs anciens de portes, des bouteroques, des grattoirs à chaussures, des garde-corps, des ancrs des tirants de façades, des portes anciennes, des résurgences des anciens puits, des enseignes anciennes, le passage en sous-forgets des câbles en façade, les volets à deux vantaux, l'intégration des coffres de volets roulants existants.



Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	LM 1 AB 862  Maison des Illustres	<p><b>Le moulin de la Forêt</b>            Ancien moulin puis imprimerie Marchand aujourd'hui divisé en trois habitations, bâtiment dont la façade nord donne sur la rue.            Belles pierres d'angle de couleur rose.            Fenêtres munies de volets en bois et d'un beau garde-corps en métal et bois.            Côté est, la cour est séparée de la rue par un mur en pierres surmonté d'un bâti ajouré en bois vertical.</p> <p><b>Éléments intérieurs intéressants</b>            La machinerie du moulin.</p>
	LM 3 AB 633	<p>Façade en pierres percée à l'origine de trois ouvertures soulignées par un bel encadrement mélangeant pierres et briques rouges (comme à la gare de Thoissey).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une porte piétonne en bois à lames verticales.</li> <li>- une porte cochère barrée d'un linteau en métal, fermée par des parpaings de béton, et portant sur la clé de voûte l'année : « 1871 ».</li> <li>- une fenêtre cintrée.</li> </ul> <p>Deux ouvertures rectangulaires sont venues modifier cette façade avant d'être elles aussi condamnées.</p>







Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	LM 2 AB 58	<p>Retour de la maison HV 16, cour intérieure. Mur de clôture en maçonnerie enduite protégée par une couvertine en tuiles canal. Portail en bois peint (lames verticales). Disposition intéressante par sa simplicité et sa bonne intégration.</p> 
	LM 4 AB 58	<p>Façade dont les trois ouvertures supérieures sont aveugles. Grande porte cochère à deux battants de bois et porte piétonne avec encadrement de pierre.</p>
	LM 8 AB 72	<p>Maison à trois étages. Volets en bois aux fenêtres et, aux étages supérieurs, seuils de pierre. Portail et grille métalliques avec imposants piliers de pierre. Petits éléments remarquables à préserver. <b>Possibilité de label « Fondation du Patrimoine » dans le cas d'un projet de restauration d'ensemble.</b> <b>Éléments intérieurs intéressants</b> Angle des galeries sud et ouest du cloître du couvent des ursulines. Porte cintrée avec bel encadrement de pierre dorée.</p>

Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	LM 10 AB 73	<p>En façade sur rue, intéressantes grilles d'aération carrées en métal perforé. Remontées capillaires visibles en façade sur les bâtis donnant sur la rue, à assainir lors du prochain ravalement. Une bande perméable sur le trottoir pourrait être intéressante. Un enfouissement des réseaux aériens pourrait être réalisé.</p>
	LM 12 AB 74	<p>Bel ensemble d'entrée : large portail en bois à deux vantaux, encadrement en pierre et linteau en bois, et porte piétonne encadrée elle aussi en pierre. Élégante tige de sonnette située entre la porte piétonne et le porche. Beau mur d'enceinte en pierres, souligné d'une élégante rangée de briques.</p> <p><b>Éléments intérieurs intéressants</b> Plusieurs mètres du rempart de Thoissy.</p>

## Place du Duc du Maine – Identification : DM

**Préconisations et informations spécifiques à la place du Duc du Maine**

Sont proscrits en façades donnant sur la voie publique : les volets roulants, les moteurs d'installations de climatisation, les huisseries de couleur blanche, les portes PVC pleines, les petits jours des portes en éventail ou demi-lune, les portes de garage en PVC, les portes de garage blanches, les fenêtres sans petits bois, les brise-vue de type PVC, géotextile ou bois...

Sont prescrits pour les ravalements de façades donnant sur la voie publique : l'avis du CAUE de l'Ain, le respect de la charte chromatique de la Ville de Thoissey, la conservation des heurtoirs anciens de portes, des bouteroies, des grattoirs à chaussures, des garde-corps, des ancrs des tirants de façades, des portes anciennes, des résurgences des anciens puits, des enseignes anciennes, le passage en sous-forgets des câbles en façade, les volets à deux vantaux, l'intégration des coffres de volets roulants existants.




Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	DM 1 AB 880	Eléments intérieurs intéressants dont notamment l'arrière-cour du bâtiment MG 6.
	DM 2 AB 124	Porte d'entrée en bois avec linteau de pierre. Façade autrefois aveugle percée de quelques fenêtres aux volets de bois et à l'encadrement souligné. <b>Cadran de l'horloge du collège royal.</b>

Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	DM 3 AB 476	<b>Maison de retraite</b> Sur le mur d'enceinte de l'établissement, réemploi de la porte principale de l'ancien collège royal, de style Louis XIV avec de beaux détails ; elle est composée de deux panneaux en chêne. Belle imposte en fer forgé. Heurtoir, serrurerie, boîte à lettres et encadrement de pierre dorée.

## Place des Dombes – Identification : D

**Préconisations et informations spécifiques à la place des Dombes**

Sont proscrits en façades donnant sur la voie publique : les volets roulants, les moteurs d'installations de climatisation, les huisseries de couleur blanche, les portes PVC pleines, les petits jours des portes en éventail ou demi-lune, les portes de garage en PVC, les portes de garage blanches, les fenêtres sans petits bois, les brise-vue de type PVC, géotextile ou bois...

Sont prescrits pour les ravalements de façades donnant sur la voie publique : l'avis du CAUE de l'Ain, le respect de la charte chromatique de la Ville de Thoissey, la conservation des heurtoirs anciens de portes, des bouteroques, des grattoirs à chaussures, des garde-corps, des ancrs des tirants de façades, des portes anciennes, des résurgences des anciens puits, des enseignes anciennes, le passage en sous-forgets des câbles en façade, les volets à deux vantaux, l'intégration des coffres de volets roulants existants.



Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	D 1 et 3 AB 831	Immeuble reconstruit. Large portail à deux battants avec une voûte surbaissée et une horizontale. Quatre fenêtres légèrement cintrées au premier étage. Ouvertures rectangulaires au niveau du grenier.
	D 5 AB 650	Deux linteaux de bois au rez-de-chaussée, témoins de deux anciennes portes cochères. Cinq fenêtres avec volets de bois au premier étage. Ouvertures rectangulaires au niveau du grenier. La menuiserie de l'appartement du rez-de-chaussée devra être remplacée en cas de transfert de propriété. Remaillage d'une ancienne porte cochère très déqualifiant.






Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	D 14 AB 622	<p>Belle façade en pierres surmontée sur la rive d'une corniche en pierre elle aussi.            Au premier étage deux portes-fenêtres équipées de volets en bois et ornées de garde-corps en fer forgé de style baroque du XVIIIe siècle. Encadrements de pierre. Arcs de décharge en pierres.            Deux ouvertures rectangulaires au niveau du grenier.            Peindre les pentures de la même teinte que les volets (pas de noir).</p> <p><b>Élément intérieur intéressant</b>            Puits conservé en rez-de-chaussée.</p>
	D 10 AB 624	<p><b>Ancien café de l'Europe</b>            Belle façade en pierres, briques et galets avec, à la base du toit, une génoise à un rang de tuiles.            Au premier étage deux fenêtres équipées de volets en bois. Encadrements de pierre. Arcs de décharge en pierres.            Deux ouvertures rectangulaires avec volets en bois au niveau du grenier.            Façade décroûtée à réenduire, finition lissée.</p>
	D 8 AB 348	<p><b>Ancien hôtel de l'Europe</b>            Ensemble une porte-deux fenêtres intéressant par leur rapprochement et par la présence de pans de bois (voir Hô 1).            Seuil en pierre.            Au premier étage, une porte-fenêtre avec un beau balcon en fer forgé du XIXe siècle.            Trois ouvertures rectangulaires au niveau du grenier.            Attention : la dalle du balcon est très fine.</p>

Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	D 4 AB 154	<p>Fenêtres avec volets et encadrements de pierre aux premier et deuxième étages.</p> <p>Ouvertures rectangulaires au niveau du grenier.</p> <p>Linteau en bois au niveau du rez-de-chaussée.</p> <p>Au rez-de-chaussée, il est conseillé de poser des lambrequins sur les coffres des volets roulants.</p>

**Rue Sainte-Madeleine – Identification : SM****Préconisations et informations spécifiques à la rue Sainte-Madeleine**

Sont proscrits en façades donnant sur la voie publique : les volets roulants, les moteurs d'installations de climatisation, les huisseries de couleur blanche, les portes PVC pleines, les petits jours des portes en éventail ou demi-lune, les portes de garage en PVC, les portes de garage blanches, les fenêtres sans petits bois, les brise-vue de type PVC, géotextile ou bois...

Sont prescrits pour les ravalements de façades donnant sur la voie publique : l'avis du CAUE de l'Ain, le respect de la charte chromatique de la Ville de Thoissey, la conservation des heurtoirs anciens de portes, des bouleroues, des grattoirs à chaussures, des garde-corps, des ancrs des tirants de façades, des portes anciennes, des résurgences des anciens puits, des enseignes anciennes, le passage en sous-forgets des câbles en façade, les volets à deux vantaux, l'intégration des coffres de volets roulants existants.

Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	SM 1 AB 433	Façade latérale de la maison E16. Trois ouvertures seulement, une porte, une fenêtre et une petite lucarne ovale avec un barreau de fer. Deux marches en pierre. Dans le prolongement, mur d'enceinte du jardin : pierres, briques, galets (rénové en 2021). Réseau d'égout parasite en façade à faire passer en intérieur et en séparatif.

**Rue Paul Blanc – Identification : PB****Préconisations et informations spécifiques à la rue Paul Blanc**

Sont proscrits en façades donnant sur la voie publique : les volets roulants, les moteurs d'installations de climatisation, les huisseries de couleur blanche, les portes PVC pleines, les petits jours des portes en éventail ou demi-lune, les portes de garage en PVC, les portes de garage blanches, les fenêtres sans petits bois, les brise-vue de type PVC, géotextile ou bois...

Sont prescrits pour les ravalements de façades donnant sur la voie publique : l'avis du CAUE de l'Ain, le respect de la charte chromatique de la Ville de Thoissey, la conservation des heurtoirs anciens de portes, des bouteroques, des grattoirs à chaussures, des garde-corps, des ancrs des tirants de façades, des portes anciennes, des résurgences des anciens puits, des enseignes anciennes, le passage en sous-forgets des câbles en façade, les volets à deux vantaux, l'intégration des coffres de volets roulants existants.





Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	PB 1 et 3 AB 159	<p>Haute façade avec quatre niveaux.            Rez-de-chaussée en pierre avec une vitrine, surmontée d'un linteau de bois et d'un arc de décharge en pierres, une fenêtre et deux portes.            Cinq fenêtres à volets de bois à chacun des trois étages supérieurs.            Corniche inter-étages en pierre, chaîne d'angle droite peinte, encadrements peints            Chevrons débordants.            Lors du prochain ravalement, conserver les décors peints, déposer le bloc de climatisation.</p>
	BP 5 AB 162	<p>Pierres roses encore apparentes en soubassement.            Travaux récents déqualifiants :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- Menuiseries blanches</li> <li>- Lambris enveloppants</li> <li>- Carrelage en seuil de vitrine.</li> </ul>           Réunifier la façade en évitant les multiples redons et privilégier un enduit moins saturé.</p>




Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	PB 7 – 9 et 11 AB 163	<p>Vieux portail de bois clouté, à deux battants, et muni d'une porte piétonne intégrée, avec linteau droit en bois et piédroits de pierre avec bouteroles et tablettes arrondies. Porte d'entrée en bois (unique vestige des menuiseries d'époque). Menuiseries PVC à changer avec des dispositions plus intégrées au centre ancien. Prévoir des petits bois aux ouvertures supérieures. Ravalement lissé souhaité. A l'étage, deux des fenêtres sont ébrasées.</p>
	PB 13 AB 170	<p>Belle maison avec façade en pierres, portail en bois à deux battants et jambages de pierre. Arcs de décharge en briques au-dessus des principales ouvertures (portail, porte piétonne, trois fenêtres du premier étage). Volets pleins au rez-de-chaussée, persiennés au premier étage et fendus au deuxième. Façade décroûtée à réenduire, finition lissée.</p>
	PB 15 AB 171	<p>Un même linteau de bois pour la porte d'entrée et la seule fenêtre du rez-de-chaussée. Deux fenêtres à chacun des deux étages supérieurs avec appui saillant. Lors du prochain ravalement, lisser le rendu et suggérer des encadrements peints.</p>




Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	PB 17 et 19 AB 172	Fenêtres avec appui saillant en béton moulé. Décor peint sur le linteau de la porte d'entrée PB 19. Porte bois des années 70 avec imposte rectangulaire vitrée.
	PB 21 et 23 AB 213	Volets en bois aux fenêtres. Porte bois des années 70. Portail à deux battants et porte piétonne ajourée en bois.
	PB 25 et 27 AB 214  <b>Maison des Illustres</b>	<b>Maison Clair</b> Fenêtres aux volets en bois, différents à chacun des trois niveaux. Belle porte piétonne en bois avec imposte imitant des arcades et seuil de pierre (forte similitude avec la porte du 30 rue de l'Eglise). Portail en bois à deux battants avec porte piétonne et jambages de pierre. Remontées capillaires en pied de façade, à assainir par tranchée drainante.




Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	PB 35 et 37 AB 217	Au rez-de-chaussée, encadrement de fenêtre original et travaillé avec, dans un écusson central, les initiales « <b>MP</b> ». Bel encadrement de la porte P 37 en pierre.
	PB 43 et 45 AB 219	Ouvertures rectangulaires au niveau du grenier. Un ensemble de baies intéressant au rez-de-chaussée comprenant une baie à échoppe disposant d'une porte en bois avec un volet amovible et une fenêtre dont le volet s'articule en trois parties ; une porte d'atelier en trois parties, les deux latérales dormantes et la centrale battante, chacune ayant son panneau inférieur en bois décoré d'un losange ; une porte basse en bois au linteau ébrasé.
	PB 49 AB 224	Beaux encadrements des ouvertures (une porte et une fenêtre au rez-de-chaussée, deux fenêtres à l'étage supérieur). Ouverture rectangulaire au niveau du grenier. Pentures à peindre de la même teinte que les volets.







Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	PB 51 AB 224	Beaux encadrements des ouvertures (une porte et une fenêtre au rez-de-chaussée, deux fenêtres à l'étage supérieur). Chevrons débordants. Au premier étage, possibilité de créer un second percement symétrique. Ouverture rectangulaire au niveau du grenier.
	BP 53 AB 225	Linteau de bois au-dessus de la grande baie du rez-de-chaussée. Possibilité d'amélioration de cette ouverture par la pose d'une baie atelier, verre anti-effraction.  Beau garde-corps en fer forgé au balcon avec élégante porte-fenêtre. Chevrons débordants. Volet roulant à déposer. Ouverture rectangulaire au niveau du grenier.
	PB 55 AB 408	Deux linteaux de bois, un petit au-dessus de la porte piétonne et un grand au-dessus de la large fenêtre. A l'étage, deux fenêtres à l'appui saillant en béton moulé et aux volets de bois.

Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	PB 57 et 59 AB 408	Matériaux de la façade en partie apparents : pierres, galets, briques... Deux boute-roues et deux tablettes laissent deviner la disparition d'un portail. Possibilité d'amélioration des menuiseries. Eviter les volets à échoppe, préférer les volets persiennés.
	BP 61 AB 229  <b>Maison des Illustres</b>	<b>Résidence Sandelion</b> Belles portes en bois avec imposte vitrée, encadrements de fenêtres en pierre. <b>Eléments intérieurs intéressants</b> Un puits
	PB 2 AB 340	Ouvertures rectangulaires au niveau du grenier. Appuis de fenêtres saillants en béton préfabriqué.

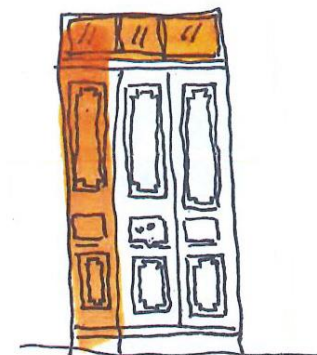







Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	PB 4 AB 340	<p>Portail en bois à deux battants avec jambages en pierre et linteau de bois. Remarquable devanture en bois avec double porte vitrée au centre, une vitrine et un pilastre de bois de chaque côté, le tout surmonté d'une corniche à modillon et couverture zinc. Enduit tylorien à lisser. Possibilité d'ajouter des ouvertures au premier étage en respectant la composition de l'immeuble.</p>
	PB 18 AB 333	<p>Au rez-de-chaussée, larges pilastres en blocs de pierre avec tablettes encadrant une étroite porte d'entrée en bois et un portail en bois à deux battants. A chacun des deux étages supérieurs, deux fenêtres avec encadrements de pierre et volets ajourés en bois, plus hauts au premier étage qu'au deuxième.</p>

Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	PB 20 et 22 AB 332	<p>Façade en pierre sur trois niveaux :</p> <p>Au rez-de-chaussée, grand portail à deux battants, en bois, porte piétonne à panneaux en bois avec marche en pierre et deux grandes fenêtres ;</p> <p>Au premier étage, cinq grandes fenêtres ;</p> <p>Au deuxième étage, cinq petites fenêtres.</p> <p>Toutes les baies ont un encadrement de pierre (pour la porte piétonne, il est même doublé), les fenêtres ont un seul saillant et sont équipées de persiennes métalliques.</p> <p>Façade décroûtée à réenduire, finition lissée.</p>
	PB 24 AB 331	<p>Belle façade latérale d'une maison, avec deux fenêtres à chacun des deux niveaux, volets en bois et appui saillant.</p> <p>Sur la droite, le mur d'enceinte est percé d'un grand portail à deux battants de bois, piédroits de pierre et linteau de bois et d'une porte piétonne en bois avec encadrement et seuil de pierre.</p> <p>Enduit tyrolien à lisser. Préférer un enduit de chaux ocre.</p>
	PB 30 AB 800  <b>Maison des Illustres</b>	<p><b>Ancien hôtel-restaurant Le Chapon Fin</b></p> <p>Façade latérale du bâtiment avec, à chacun des trois niveaux, deux fenêtres à encadrement de pierre, appui saillant et volets de bois. Celles du deuxième étage sont plus petites que les autres.</p> <p>Sur la droite, ensemble intéressant par sa composition en terrasse gradins.</p>

## Avenue des Ecoles – Identification : AE

**Préconisations et informations spécifiques à l'avenue des Ecoles**

Sont proscrits en façades donnant sur la voie publique : les volets roulants, les moteurs d'installations de climatisation, les huisseries de couleur blanche, les portes PVC pleines, les petits jours des portes en éventail ou demi-lune, les portes de garage en PVC, les portes de garage blanches, les fenêtres sans petits bois, les brise-vue de type PVC, géotextile ou bois...

Sont prescrits pour les ravalements de façades donnant sur la voie publique : l'avis du CAUE de l'Ain, le respect de la charte chromatique de la Ville de Thoissey, la conservation des heurtoirs anciens de portes, des bouteroques, des grattoirs à chaussures, des garde-corps, des ancrs des tirants de façades, des portes anciennes, des résurgences des anciens puits, des enseignes anciennes, le passage en sous-forgets des câbles en façade, les volets à deux vantaux, l'intégration des coffres de volets roulants existants.



Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	AE 1 – 3 – 5 AB 13	Porte cochère avec jambages de pierre et linteau de bois. Deux portes piétonnes dont une a un seuil et un encadrement en pierre. Volets de bois pleins au rez-de-chaussée, persiennés aux étages.
	AE 7 AB 4	<b>Maison Vignat</b> Habitation en retrait de la route dont elle est séparée par un mur bahut surmonté d'une clôture mais aussi par endroit d'un ancien mur conservant un portail. Belle façade latérale ordonnancée à trois niveaux d'ouverture : une porte protégée par une marquise et deux fenêtres au rez-de-chaussée, trois grandes fenêtres au premier étage, trois petites fenêtres au deuxième étage. Les encadrements avec appuis saillants pour les fenêtres et corniche moulurée pour la porte sont particulièrement soignés, se détachant sur la façade. La teinte de la grille de clôture devra être de couleur plus foncée, hors blanc pur. Le mur bahut peut être enduit de même teinte que le fond de façade. Six platanes en second plan de la clôture, à préserver.






Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	AE 2 AB 238	<p>Façade latérale ouest avec beau garde-corps en fer forgé à l'étage.            Meneau de bois sur la baie gauche de l'étage. Fenêtre murée du côté droit.            Ouvertures rectangulaires au niveau du grenier.            Ancres de tirant en S.            Belles pentures en fer forgé.            Chevrons débordants.            Ouverture de la fenêtre murée si besoin pour restituer la symétrie de l'immeuble et apporter de l'éclairage naturel.            Conservation des menuiseries bois sauf les persiennes bois du balcon qui peuvent être retirées si un rideau thermique ou un volet intérieur interviennent.</p>
	AE 4 et 6 AB 238	<p>Trois portes en bois, dont une avec deux marches de pierre, trois fenêtres avec volets de bois et appuis saillants en béton moulé à chacun des trois étages.            Immeuble de rapport ordonnancé à trois travées, portes en bois à conserver ou restaurer.            Une mise en peinture de la couleur des volets est souhaitable pour les portes.            Remontées capillaires en bas de façade.            Encadrement peint des baies à prévoir lors d'un prochain ravalement.</p>
	AE 8 AB 240	<p>Quatre marches de pierre, accès à une ancienne boutique.            Le chaînage d'angle, les encadrements des baies et le soubassement se détachent du reste de la façade.            Mieux intégrer la boîte aux lettres.            Ajouter un lambrequin sur le volet roulant de la grande baie.</p>

Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	AE 10-12-14-16 AB 823	<p><b>Ecole élémentaire</b></p> <p>Inaugurée en 1883 dans le contexte de la réforme Jules Ferry (architecte : Tony Ferret). Edifice monumental à corps central haut et deux ailes latérales symétriques. Les ouvertures – portes et fenêtres -, leur encadrement, leur composition en deux ou trois parties, leurs petits carreaux, sont tout à fait intéressants. Jacobines sur les toits. Nombreuses inscriptions : RF, ECOLES COMMUNALES... Monument aux morts édifié en 1920.</p>
	AE 18 AB 417	<p><b>Maison Déplanche</b></p> <p>Habitation en retrait de la route dont elle est séparée par un mur bahut surmonté d'une grille urbaine. Maison remarquable par sa qualité architecturale typique des premières années du XXe siècle. Trois platanes remarquables pris dans la clôture, à inscrire au PLU. Portail et porte piétonne modifiés, non d'origine. Possibilité de changement si modèle simple à couronnement droit, en fer forgé avec tôle occultante à l'arrière.</p>

## Chemin de halage – Identification : CH

**Préconisations et informations spécifiques au Chemin de Halage**

Sont proscrits en façades donnant sur la voie publique : les volets roulants, les moteurs d'installations de climatisation, les huisseries de couleur blanche, les portes PVC pleines, les petits jours des portes en éventail ou demi-lune, les portes de garage en PVC, les portes de garage blanches, les fenêtres sans petits bois, les brise-vue de type PVC, géotextile ou bois...

Sont prescrits pour les ravalements de façades donnant sur la voie publique : l'avis du CAUE de l'Ain, le respect de la charte chromatique de la Ville de Thoissey, la conservation des heurtoirs anciens de portes, des bouteroques, des grattoirs à chaussures, des garde-corps, des ancrs des tirants de façades, des portes anciennes, des résurgences des anciens puits, des enseignes anciennes, le passage en sous-forgets des câbles en façade, les volets à deux vantaux, l'intégration des coffres de volets roulants existants.



Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	CH 1 ZA 18	Maison de type « villa de plaisance». Élément extérieur intéressant : un puits. En cas de changement de couverture, conserver des tuiles plates losangées, cohérentes avec le style de l'édifice. Préserver le style paquebot du garde-corps du balcon (métal tubulaire).
	CH 3 ZA 19	<b>La maison du pêcheur</b> Plusieurs époques de construction. Murs en grande partie en pierres. Les nombreuses baies sont très diverses. Une fenêtre au moins a un arc de décharge en bâtière. Anneau d'attache.





Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	CH 7 ZA 20	<p>Maison surélevée d'un niveau a posteriori.            Nombreuses baies dont, sur la façade ouest, deux séries de trois fenêtres aux volets en bois et une porte précédée d'un escalier.            Chaînage d'angle peint encore visible sur la façade sud.</p> <p><b>Élément extérieur intéressant</b>            Un puits</p>
	CH 2 ZA 68	<p><b>Restaurant la Guinguette</b>            Plusieurs époques de construction.            La partie ancienne conserve d'intéressantes traces de la maison forte : puits, pierres taillées de grandes dimensions...            Matériaux divers sur les façades : pierres, briques...            Encadrements des baies et marches en pierres.            Belles portes en bois.            Un travail de meilleure intégration de l'enseigne serait le bienvenu. Préférer les lettres découpées rétroéclairées.</p> <p><b>Élément extérieur intéressant</b>            Une boîte aux lettres en pierre.</p>
	CH 4 ZA 89	<p>Marches en pierre.            Volets en bois.            Garde-corps intéressant (métal et bois peint).</p>


Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	CH 6 ZA 60	<p><b>Restaurant Côté Saône</b></p> <p>Bâtiment en pierre avec ajout au XXe siècle d'une terrasse, fermée, dont le double escalier ne manque pas d'intérêt.</p> <p>Trois grands platanes sur la terrasse Sud à préserver sur la carte du PLU (arbres remarquables).</p> <p>Possibilité d'amélioration de la terrasse en évitant le carrelage. Préférer du gravillon ou des dalles de pierre.</p> <p>Unifier à terme les teintes de la façade.</p>

## Rue de l'Arquebuse – Identification : A

**Préconisations et informations spécifiques à la rue de l'Arquebuse**

Sont proscrits en façades donnant sur la voie publique : les volets roulants, les moteurs d'installations de climatisation, les huisseries de couleur blanche, les portes PVC pleines, les petits jours des portes en éventail ou demi-lune, les portes de garage en PVC, les portes de garage blanches, les fenêtres sans petits bois, les brise-vue de type PVC, géotextile ou bois...

Sont prescrits pour les ravalements de façades donnant sur la voie publique : l'avis du CAUE de l'Ain, le respect de la charte chromatique de la Ville de Thoissey, la conservation des heurtoirs anciens de portes, des bouteroques, des grattoirs à chaussures, des garde-corps, des ancrs des tirants de façades, des portes anciennes, des résurgences des anciens puits, des enseignes anciennes, le passage en sous-forgets des câbles en façade, les volets à deux vantaux, l'intégration des coffres de volets roulants existants.


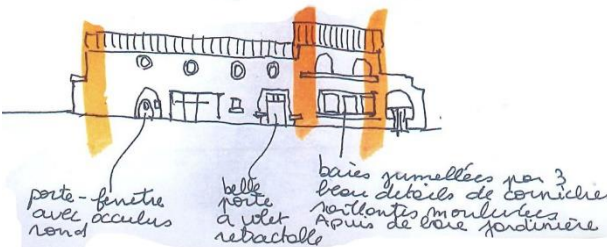
Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	A 4-6 AB 54	Maison présentant une asymétrie des ouvertures du rez-de-chaussée et du premier étage. Porte d'entrée en bois massif avec ouverture en fer forgé, style XIXe. Porte ancienne en bois clouté sur le mur d'enceinte du jardin. Lors du prochain ravalement, lisser l'enduit et privilégier une teinte soutenue. Marquer les encadrements de baies ou chaînes d'angle par un badigeon de chaux. Mettre les pentures des volets de la même teinte (pas de noir). Améliorer le soubassement en évitant le dessin en fausses pierres car il s'interrompt sur le mur d'enceinte.

## Avenue du Port – Identification : AP

**Préconisations et informations spécifiques à l'avenue du Port**

Sont proscrits en façades donnant sur la voie publique : les volets roulants, les moteurs d'installations de climatisation, les huisseries de couleur blanche, les portes PVC pleines, les petits jours des portes en éventail ou demi-lune, les portes de garage en PVC, les portes de garage blanches, les fenêtres sans petits bois, les brise-vue de type PVC, géotextile ou bois...

Sont prescrits pour les ravalements de façades donnant sur la voie publique : l'avis du CAUE de l'Ain, le respect de la charte chromatique de la Ville de Thoissey, la conservation des heurtoirs anciens de portes, des bouteroues, des grattoirs à chaussures, des garde-corps, des ancrs des tirants de façades, des portes anciennes, des résurgences des anciens puits, des enseignes anciennes, le passage en sous-forgets des câbles en façade, les volets à deux vantaux, l'intégration des coffres de volets roulants existants.

Photo	N° et parcelle	Descriptif et prescriptions
	AP 18 AB 10	Ancienne tuilerie en activité jusqu'en 1871. Belles fenêtres en anse de panier sur les façades Ouest et Sud. Bel appareillage de pierres de taille. Possibilité de rouvrir la totalité des baies murées. <b>Possibilité d'un label « Fondation du Patrimoine » en cas de projet de restitution des menuiseries suivant le dessin d'origine.</b>
	AP 8	Maison du début du XXe siècle, de type « villa de plaisance ». <b>Possibilité d'une labellisation « Fondation du Patrimoine ».</b> Préserver les menuiseries d'époque. 

**COMMUNE DE THOISSEY - MODIFICATION SIMPLIFIEE N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME - PERIMETRES**

Le périmètre 1 concerné est composé des rues :

- De l'Eglise
- De l'Hôtel de Ville
- Du Beaujolais
- Louis Marchand
- Des Jardins
- De l'Hippodrome
- De la Cité
- Des Remparts
- Du Faubourg des Dombes
- Grande rue
- De l'Hôpital
- Messire Giré
- Louis Marchand
- Sainte-Madeleine
- Paul Blanc
- De l'Arquebuse



Ainsi que de l'avenue du Port, du chemin de halage, de l'avenue des Ecoles, de la Place des Dombes, de la Place des Duc du Maine et de la Place du Collège Royal au titre du périmètre 2.

**APPROBATION**

Ce volet patrimonial et la charte chromatique attachée constituent la modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de Thoissey, soumise à arrêté municipal en date du 6 mars 2021, à délibération du conseil municipal du 21 avril 2022 visant à déterminer les modalités de la consultation du public, à consultation des Personnes Publiques Associées puis à consultation du public du 16 mai au 16 juin 2022 et à approbation par délibération du conseil municipal en date du 6 octobre 2022.

*A Thoissey, le 7 octobre 2022 pour exécution,*

**Le Maire,  
Anne TURREL**